



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Bilan d'activité 2022 Programme de travail 2023

Service des données  
et études statistiques

Janvier 2023





# Sommaire

<b>Éditorial</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Bilan d'activité 2022</b> .....	<b>5</b>
I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques.....	6
Des attentes internationales renforcées dans un contexte de crise énergétique.....	6
Des statistiques de l'énergie enrichies et consolidées.....	7
De nouveaux travaux sur la rénovation énergétique dans le résidentiel.....	8
Nouvelles statistiques sur les ventes en bloc, les permis de construire, le parc de logements .....	8
Publication de synthèse sur le logement et première valorisation de l'enquête Logement .....	9
Nouvelles données sur le parc de véhicules routiers, les zones à faibles émissions et le transport routier de marchandises.....	9
Mobilité des ménages : étude sur l'occupation des véhicules, construction de données sur les émissions des déplacements du quotidien .....	10
Bilan social des transports : étude sur les conditions d'emplois des conducteurs d'autocars, premiers résultats sur les conducteurs de VTC.....	10
Des indicateurs enrichis et des études nouvelles dans le domaine de l'environnement et du développement durable .....	10
II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques.....	15
De nouvelles actions, communes à la statistique publique, pour renforcer la qualité .....	15
Consolidation et refonte des systèmes d'information et processus de production .....	15
Modernisation des outils de diffusion .....	15
III. Les publications du SDES en 2022.....	17
Encadré : l'activité 2022 du SDES en quelques chiffres .....	21
<b>2. Programme de travail 2023</b> .....	<b>23</b>
I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques.....	24
Des besoins d'indicateurs croissants au niveau international .....	24
Poursuite des investissements pour enrichir et consolider les statistiques de l'énergie .....	25
Rénovation énergétique des bâtiments : données actualisées, mobilisation de nouvelles sources et enquêtes.....	25
De nouvelles statistiques sur la construction de locaux, la commercialisation des logements neufs et le parc de logements .....	26
Poursuite de la valorisation de l'enquête Logement et études nouvelles sur le logement et la construction .....	26
La circulation et le parc de véhicules routiers : nouvelles statistiques sur les kilométrages parcourus, les émissions de CO <sub>2</sub> , le niveau de vie des ménages.....	27
Mobilité des ménages : émissions des déplacements du quotidien ; mobilité et handicap .....	27
Des statistiques enrichies sur les VTC et sur le transport de marchandises.....	27
Publications de synthèse, indicateurs enrichis et études nouvelles dans le domaine de l'environnement et du développement durable .....	28
II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques	32
Une nouvelle feuille de route sur la qualité à la suite de la revue des pairs européens.....	32
Modernisation et refonte des systèmes d'information .....	32
Poursuite des efforts de diffusion.....	32
III. Les publications du SDES prévues pour 2023 .....	34
<b>Annexe : les rapports internationaux de statistiques assurés par le SDES</b> .....	<b>37</b>

# Éditorial

*Rénovation énergétique, recours au covoiturage, conditions de logement, perception des risques environnementaux... quelques sujets parmi beaucoup d'autres sur lesquels le Service des données et études statistiques a produit des travaux originaux en 2022.*

*Au-delà de ces travaux programmés, la crise énergétique a suscité de nombreux besoins d'éclairage, dans un contexte d'incertitudes sur les approvisionnements et de fortes tensions sur les prix de l'énergie. L'amplification du dérèglement climatique, exprimé notamment par le record des températures enregistrées en 2022, a également confirmé et renforcé les besoins de données et d'analyses sur l'environnement. Ces attentes perdureront en 2023 et un enjeu important sera d'y répondre au mieux, en investissant de nouveaux domaines, en mobilisant de nouvelles sources, en réinterrogeant les méthodes.*

*Ce sont ces perspectives pour l'année à venir que détaille ce document, après un retour sur les principales réalisations de 2022.*

*Bonne lecture !*

*Béatrice Sédillot*

*Cheffe du service des données et études statistiques*

# 1. Bilan d'activité 2022

*En 2022, les attentes en termes de données et d'analyses sur l'énergie se sont intensifiées dans un contexte de fortes tensions sur les prix et d'incertitudes sur les approvisionnements à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine. Avec la montée en puissance des enjeux environnementaux, en lien notamment avec le Green Deal, les demandes de données sur l'environnement se sont aussi accrues.*

*Ainsi, au-delà des nombreux reportages réguliers de données statistiques (environ 80 reportages internationaux mensuels, trimestriels et/ou annuels), l'année 2022 a été marquée par des demandes européennes de données plus précoces et plus fréquentes sur le suivi de la consommation énergétique et les prix de l'énergie et par de nouvelles demandes sur l'origine des approvisionnements énergétiques. La discussion sur l'évolution du règlement sur les comptes économiques de l'environnement s'est par ailleurs poursuivie au niveau du Conseil et du Parlement après l'adoption d'un projet par la Commission. L'objectif de cette évolution est de rendre obligatoire dans les années à venir le rapportage sur les comptes de la forêt, sur les subventions positives et d'introduire les comptes d'écosystèmes.*

*Les quatre formations permanentes de la Commission de l'économie du développement durable (énergie-climat, environnement, transports, logement), mises en place en 2021, se sont réunies chacune deux fois dans l'année permettant de présenter les dernières publications des comptes de l'énergie, du transport, du logement ou de l'environnement et de partager des études récentes.*

*Dans le domaine de l'énergie, les investissements se sont poursuivis pour enrichir et consolider l'offre de statistiques, s'agissant notamment des énergies renouvelables, de l'hydrogène, de la consommation d'énergie par secteurs et de la mise à disposition de données locales d'énergie. Le suivi de la rénovation énergétique est resté un axe important, avec notamment une nouvelle estimation de l'état du parc de logement par classe de performance énergétique, en lien avec la réforme du diagnostic de performance énergétique, le suivi des aides à la rénovation et des économies d'énergie associées et la préparation de la prochaine enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements.*

*Plusieurs sources et travaux nouveaux sont venus enrichir la connaissance dans le domaine du logement et des transports, avec la diffusion nouvelle d'un « chiffres clés » sur le logement, une première valorisation en fin d'année de l'enquête Logement 2020, de premières statistiques sur les ventes en bloc, une nouvelle étude sur le recours au covoiturage et la pratique de l'autosolisme, de premières statistiques sur les voitures de transport avec chauffeurs (VTC), de nouvelles analyses sur les pavillons français et étrangers dans le transport routier de marchandises.*

*Dans le domaine environnemental et du développement durable, au-delà de l'actualisation de nombreux indicateurs de suivi, les investissements se sont poursuivis pour enrichir et compléter les indicateurs existants dans différents domaines (biodiversité, consommation d'eau, dépenses...). Plusieurs travaux à dimension internationale, engagés en 2021, ont été publiés (classements internationaux à dimension environnementale, consommations intérieures de matières en Europe) tandis qu'un nouveau document de synthèse a été préparé sur les risques naturels, en vue d'une diffusion début 2023. La nouvelle édition de l'enquête sur la perception des risques environnementaux a également été valorisée à l'automne.*

*Enfin, la modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques est restée un enjeu important avec de nombreux investissements en termes de méthodologie, de modernisation des outils de collecte, de documentation mais également de diffusion avec la mise en ligne de l'outil Dido (Diffusion des DONnées).*

\*\*\*\*

Ce bilan d'activité met en exergue les principaux travaux conduits par le service des données et études statistiques (SDES) en 2022 pour alimenter le débat public et venir en appui de la conduite des politiques publiques dans les champs de l'énergie, des transports, du logement, de l'environnement et du développement durable. Les travaux récurrents de production et de diffusion statistique, les nombreux rapportages en application de règlements européens, les diverses réponses aux sollicitations des directions du ministère, des corps d'inspection ou des parlementaires ne sont pas détaillés, même s'ils constituent une activité régulière très structurante pour le service.

## I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques

### Des attentes internationales renforcées dans un contexte de crise énergétique

En 2022, les attentes en termes de données et d'analyses sur l'**énergie** se sont intensifiées au niveau international, dans un contexte de fortes tensions sur les prix de l'énergie et d'incertitudes sur les approvisionnements à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine. L'année 2022 a ainsi été marquée par de nombreuses demandes sur l'origine des approvisionnements énergétiques ainsi que par le souhait de la Commission européenne de disposer de données plus précoces et plus fréquentes sur le suivi de la consommation énergétique et les prix de l'énergie. Un nouveau questionnaire bimestriel portant sur des indicateurs avancés sur l'approvisionnement et la demande en gaz naturel a ainsi été mis en place à compter de l'automne 2022.

Dans le champ de l'énergie, l'année a aussi été consacrée à la préparation des réponses aux évolutions réglementaires déjà actées ou prévues. Plus précisément :

- La révision du règlement sur les statistiques de l'énergie, définitivement adoptée début 2022, a avancé les dates de certains rapportages (statistiques mensuelles sur l'électricité) et enrichi le champ des statistiques requises à l'avenir dans plusieurs directions :
  - o à partir de 2023 : ventilation plus fine de la production d'électricité par secteur et de la consommation d'énergie pour le transport et le tertiaire ; distinction entre installations photovoltaïques au sol et sur toiture, installations de stockage électrique, entrées/sorties d'installations de production d'électricité ;
  - o à partir de 2025, bilan de l'hydrogène, consommation des *datacenters*, usages non énergétiques des énergies non renouvelables.
- Dans le cadre du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie, le nouveau rapportage relatif à la biomasse, qui entrera en vigueur en 2023, a été préparé.

Dans le domaine de la **construction et du logement**, les réflexions pour disposer de nouveaux indicateurs européens se sont poursuivies, en particulier sur le sujet de l'immobilier non résidentiel.

Dans le domaine des **transports et de la mobilité**, les échanges avec Eurostat ont surtout porté sur les besoins nouveaux identifiés en termes d'observations et notamment sur le transport fluvial de passagers, la mobilité des personnes (par le biais de l'exploitation de données massives ou d'enquêtes), l'intermodalité et les transports de marchandises par les véhicules utilitaires légers.

Dans le domaine de l'**environnement**, les principaux travaux conduits dans le cadre d'**Eurostat** ont été les suivants :

- Le nouveau projet de règlement sur les comptes économiques de l'environnement a été finalisé par la Commission européenne à l'été puis est entré dans la phase de négociation au niveau du Conseil au deuxième semestre, le SDES apportant sur ce sujet son appui à l'Insee qui représente la France au groupe statistique du Conseil. L'objectif de ce nouveau règlement est de rendre obligatoire dans les années à venir le rapportage sur les comptes de la forêt, sur les subventions positives et d'introduire les comptes d'écosystèmes. Une *task force* dédiée aux comptes d'écosystèmes, à laquelle le SDES participe avec l'appui de l'équipe en

charge du programme Efese coordonné par le service de l'économie verte et solidaire (SEVS), a été mise en place pour l'élaboration de guides méthodologiques.

- L'avancement des dates de certains rapportages a par ailleurs induit un travail en amont pour expertiser les données susceptibles d'être mobilisées plus rapidement ou pour calculer des estimations précoces appelées à être révisées par la suite. Cela concerne notamment les comptes de flux de matières, des éco-activités et des taxes environnementales.
- Le premier rapportage relatif au gaspillage alimentaire a été effectué en 2022 et le rapportage sur les déchets municipaux enrichi. Le SDES a par ailleurs continué à participer avec l'Ademe au groupe de travail européen institué en 2021 sur la mesure des emballages plastiques non recyclés, nécessaire à la détermination de la nouvelle contribution de chaque État membre au budget européen, dans le cadre du plan de relance. Dans ce cadre, une délégation d'Eurostat est venue échanger avec le SDES, l'Ademe et la direction générale de la prévention des risques (DGPR) sur les méthodes actuellement mises en œuvre en France pour mesurer le recyclage des déchets plastiques.

S'agissant de l'**Agence européenne pour l'environnement (AEE)**, après une année 2021 marquée par une modernisation du réseau des experts (Eionet), 2022 a vu le lancement des groupes de travail restructurés et la mise en place du rôle de « coordinateur national des flux de données ». Le SDES a par ailleurs participé avec l'AEE à un groupe d'expertise sur les limites planétaires.

Enfin, les différentes initiatives internationales (FMI, OCDE, Eurostat, UN), visant à produire des tableaux de bord en matière environnementale, ont été suivies afin de favoriser la synergie entre les indicateurs retenus dans chacun d'eux, notamment ceux du programme international pour l'action sur le climat (PIAC), du *Green Deal*, du 8<sup>e</sup> programme d'action de l'Union pour l'environnement (PAE) et de la division de la statistique des Nations unies (UNSD).

## Des statistiques de l'énergie enrichies et consolidées

Au-delà des demandes exprimées au niveau international, le SDES s'est fortement mobilisé pour répondre aux nombreuses demandes des directions du ministère et des cabinets sur le suivi de la consommation d'énergie dans le cadre du plan de sobriété, sur l'origine des approvisionnements et sur les prix et mesures de soutien.

En outre, de nombreux travaux ont été conduits pour enrichir et consolider les statistiques de l'énergie :

- En matière de **données locales d'énergie**, les textes réglementaires prévoient une extension à l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution de la diffusion à la maille adresse, ainsi qu'une diffusion à cette maille de données plus fines sur les entreprises (au niveau de la division de la NAF, au lieu du grand secteur actuellement). En 2022, seules les données de Enedis, RTE, EDF-SEI, Reseda et SRD pour l'électricité et de GRDF, GRTGaz et Terega pour le gaz ont été diffusées à la maille adresse sur les 143 opérateurs attendus. Le taux de couverture en terme de consommation dépasse néanmoins 95 %. Les adresses non normalisées (dans le cas d'Enedis) ont pu également être diffusées notamment sur la consommation résidentielle. Enfin, toutes les données qui ont pu être diffusées à la maille adresse l'ont été avec le code NAF.
- Les **statistiques du bilan de l'énergie** ont été consolidées. Les consommations résidentielles de bois ont été ré-estimées à partir de l'enquête Logement 2020 et les modèles d'évolution de ces consommations entre deux éditions de l'enquête Logement ont été actualisés. Une question sur les pompes à chaleur a été ajoutée dans l'enquête sur les consommations de l'industrie. La méthodologie de ventilation sectorielle de la consommation d'énergie (notamment entre tertiaire et résidentiel) du bilan provisoire de l'énergie a été améliorée grâce à l'utilisation des données Enedis pour estimer le résidentiel et des volumes de l'enquête transparence des prix pour calibrer le différentiel d'évolution tertiaire/résidentiel. En lien avec le Citepa et à partir du répertoire statistique des véhicules routiers, la ventilation de la consommation de carburants entre secteurs consommateurs a été revue.
- Des investissements ont été menés pour préparer la réponse aux demandes internationales notamment issues de la révision du règlement sur les statistiques de l'énergie (cf. *supra*). En particulier, la conception d'un **bilan de l'hydrogène** est en cours d'expertise.

- Une **plus grande cohérence entre les statistiques conjoncturelles et annuelles** a été recherchée : les échanges extérieurs de bois et de biocarburants ont été inclus dans le champ du suivi conjoncturel et son périmètre géographique étendu aux départements et régions d'outre-mer. Les tableaux de bord trimestriels ont été enrichis d'informations à un niveau géographique plus fin (département), en ce qui concerne notamment les installations en attente de raccordement. La notion « d'installation dé raccordée » a été clarifiée, en lien avec Enedis .
- Enfin, des travaux méthodologiques ont été menés sur la production d'indicateurs relatifs au parc de chauffage et aux consommations d'énergie par usage des bâtiments résidentiels et tertiaires, production jusqu'à présent déléguée au Ceren.

## De nouveaux travaux sur la rénovation énergétique dans le résidentiel

Les travaux conduits par le SDES dans le cadre de **l'observatoire national de la rénovation énergétique** se sont poursuivis selon plusieurs axes :

- Une estimation de la **distribution du parc logements par classe de diagnostic de performance énergétique (DPE)** au 1<sup>er</sup> janvier 2022 a été diffusée en juillet 2022. Celle-ci se fonde sur le nouveau DPE (version d'octobre 2021), avec des redressements statistiques pour s'appliquer à l'ensemble du parc de logements.
- En septembre 2022, une publication a quantifié les **réductions conventionnelles d'émissions de gaz à effet de serre générées par les travaux de rénovation en maisons individuelles** entre 2017 et 2019, à partir de l'enquête Tremi (travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles).
- Les résultats sur les rénovations aidées ont été actualisés avec la mise à disposition de résultats sur MaPrimeRénov' en 2020 et 2021. Un document présentant le bilan des aides à la rénovation sur la période 2016-2020 (CEE, CITE, MaPrimeRénov', Habiter Mieux Sérénité) a été préparé et sera diffusé début 2023.
- Un **tableau de suivi de la rénovation énergétique** (dans un premier temps, restreint au résidentiel) a été mis en ligne en mars 2022. Ce tableau de bord comprend des données sur le parc de logements (consommation d'énergie et émissions de CO<sub>2</sub> moyennes par m<sup>2</sup> par usage, distribution du parc par classe DPE) et sur les aides à la rénovation (données aides par aides à mesure de la disponibilité ; nombre de rénovations aidées, hors doublons, et gains énergétiques associés).
- La préparation d'une **nouvelle enquête sur les travaux de rénovation énergétique** des logements a été engagée dans la perspective d'une collecte à l'automne 2023. Cette enquête actualisera les résultats de l'enquête Tremi sur les maisons individuelles mais verra son champ étendu à l'habitat collectif et au parc social. L'enquête interrogera à la fois les ménages occupant les logements, les propriétaires bailleurs, et les syndicats de copropriété pour rendre compte de la variété des travaux, qui peuvent porter à la fois sur les parties privatives et sur les parties communes dans l'habitat collectif.
- Les étapes de consultation pour accéder à un échantillon de **données mensuelles de consommation d'électricité et de gaz** se sont poursuivies en 2022. Les données devraient être transmises par Enedis et GRDF à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Leur appariement avec des données sur les aides à la rénovation énergétique permettra d'estimer les effets des rénovations énergétiques sur les consommations réelles d'énergie.

Plus généralement, le SDES a été fortement sollicité en 2022 pour fournir des données sur la rénovation énergétique au niveau national et territorial et pour mener des analyses approfondies, à la demande des directions du ministère, sur certaines populations spécifiques (propriétaires bailleurs notamment).

## Nouvelles statistiques sur les ventes en bloc, les permis de construire et le parc de logements

En mai 2022, la diffusion des indicateurs produits à partir de l'enquête de commercialisation des logements neufs (ECLN) a été complétée par la première publication trimestrielle sur la commercialisation auprès des institutionnels (également appelée « **ventes en bloc** »). La première



collecte auprès des promoteurs immobiliers de données relatives aux ventes en bloc ainsi qu'aux constructions sur l'existant datait de 2017. Toutefois, avant d'intégrer les séries correspondantes aux publications courantes, il a été nécessaire de capitaliser un nombre suffisant d'observations trimestrielles pour être en mesure de calculer des effets saisonniers associés à ces pratiques.

L'arrêté du 16 mars 2021 relatif au traitement automatisé des données d'urbanisme dénommé « **Sit@del** » a permis de redéfinir en profondeur l'ouverture au public des données sur les demandes d'autorisation d'urbanisme. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, deux types de données à caractère personnel sont diffusées, y compris lorsque le demandeur de l'autorisation d'urbanisme est un particulier : le lieu des travaux (adresse et références cadastrales) et le numéro d'enregistrement des demandes d'autorisations d'urbanisme. À la demande des utilisateurs, des informations supplémentaires ont été ajoutées en mai 2022 aux fichiers en open data, notamment la date de prise en compte des permis dans Sit@del, qui correspond le plus souvent au mois de dépôt des demandes, ainsi que certaines informations relatives aux types de projets concernés.

Le nouveau millésime (2019) du fichier des logements à l'échelle communale (**Filocom**) a été diffusé en deux temps : mise à disposition sur le centre d'accès sécurisé aux données (CASD) des données au logement à l'été 2022 puis, au 4<sup>e</sup> trimestre, diffusion auprès d'institutionnels du logement de cubes secrétisés.

## Publication de synthèse sur le logement et première valorisation de l'enquête Logement

Un nouveau recueil de **Chiffres clés sur le logement** a été diffusé à l'été 2022. Cette publication rassemble les principales données utiles à la connaissance du domaine du logement et de ses évolutions (statistiques détaillées sur le parc de logements et ses occupants, difficultés et coûts auxquels ceux-ci font face, externalités environnementales dues au logement).

Les travaux de validation de **l'enquête sur le logement** (ENL) 2020 se sont poursuivis tout le long de l'année 2022. Outre le traitement de la non-réponse et les calages sur marges, des informations sur les revenus 2019 et 2020 des ménages ont été introduites à partir des sources fiscales. Cet enrichissement sera complété par les revenus 2021 au printemps 2023 afin de pouvoir calculer le taux d'effort en matière de logement, indépendamment des effets de la crise sanitaire sur la collecte. En fin d'année, de premiers résultats de l'enquête portant sur les conditions de logement ont été publiés.

La collaboration avec le réseau de l'action régionale de l'Insee s'est renforcée en vue d'accroître l'offre d'indicateurs sur le logement pour les études territoriales. En 2022, le partenariat s'est concrétisé par la livraison d'un nouveau lot d'investissement à l'attention des directions régionales de l'Insee et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires sur les **déterminants des prix de vente sur les marchés locaux de l'immobilier**.

## Nouvelles données sur le parc de véhicules routiers, les zones à faibles émissions et le transport routier de marchandises

Les travaux expérimentaux sur les voitures particulières, menés en 2021 avec le SSP Lab de l'Insee à partir du **répertoire statistique sur les véhicules routiers**, ont permis d'affiner les premières estimations du parc de véhicules roulants et des kilométrages parcourus et de généraliser la méthode à tous les types de véhicules routiers (excepté les deux-roues motorisés). Ces travaux, qui ont fait l'objet d'une communication aux journées de méthodologie statistique 2022, ont conduit à la mise à disposition de séries de parc au niveau national, régional et communal. Ils seront complétés en 2023 par la diffusion de nouvelles données sur la circulation des véhicules (kilométrages parcourus au cours de l'année précédente).

L'outil de datavisualisation du **parc de véhicules dans les zones à faibles émissions** a été actualisé fin 2022 avec une extension aux 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants concernées par la mise en place d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) avant le 31 décembre 2024.

Les publications conjoncturelles sur les immatriculations et les motorisations des véhicules neufs, portant jusqu'ici sur la France métropolitaine, ont été élargies à la France entière.

Les analyses sur le **transport routier de marchandises**, qui avaient été suspendues en raison de l'adaptation nécessaire des processus statistiques pendant la crise sanitaire, ont été reprises, avec la publication en décembre 2022 de séries longues détaillées sur le pavillon français portant

sur la période 2014-2021. Une nouvelle publication sur le transport routier de marchandises sous pavillons européens en 2021 est également parue en décembre 2022.

Une enquête de mise à jour du **répertoire des entrepôts et plateformes logistiques** a été conduite et les données actualisées ont été diffusées à l'occasion du bilan annuel des transports.

Enfin, de nombreux chiffrages et analyses sur le parc de véhicules, les ZFE-m, et la chaîne logistique ont été menées à la demande des directions du ministères (direction générale de l'énergie et du climat et direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités) et la collaboration sur la production d'indicateurs a été renforcée.

### **Mobilité des ménages : étude sur l'occupation des véhicules, construction de données sur les émissions des déplacements du quotidien**

L'enquête sur la mobilité des personnes 2019 a été mobilisée pour analyser le **recours au covoiturage et le taux d'occupation des véhicules** avec une publication à l'été 2022.

L'enquête a par ailleurs été enrichie par des **données sur les émissions de CO<sub>2</sub>**, afin d'apporter un éclairage sur les émissions des déplacements du quotidien. Ces données seront diffusées au 1<sup>er</sup> semestre 2023, conjointement à une étude sur le sujet.

Un co-investissement Insee-SDES a été conduit en vue de permettre le développement d'un outil harmonisé (« kit ») pour des analyses territoriales sur les émissions de CO<sub>2</sub> des déplacements du quotidien. Une publication commune Insee-SDES sera diffusée au niveau national en 2023 et pourra être déclinée ensuite au niveau régional.

Pour répondre à la forte demande, tant au niveau national qu'europpéen, de mesurer régulièrement les comportements de mobilité et leur évolution, le SDES a engagé en fin d'année une réflexion sur l'évolution du dispositif d'enquête sur la mobilité.

### **Bilan social des transports: étude sur les conditions d'emploi des conducteurs d'autocars, premiers résultats sur les conducteurs de VTC**

Une étude a été menée sur les **conditions d'emploi** (horaires, salaires, difficultés de recrutement...) **des conducteurs d'autocars**. Une version remaniée du bilan social des transports routiers de marchandises a par ailleurs été publiée en 2022 et une nouvelle édition du bilan social des transports routiers de voyageurs a été engagée, qui donnera lieu à une publication en 2023.

Dans le domaine du transport public particulier de personnes (T3P), à la suite de la publication des arrêtés encadrant la transmission de **nouvelles données de plateformes VTC**, une première expérimentation du recueil et traitement de ces données a été menée. La montée en qualité des identifiants (non signifiants) des conducteurs suite au renouvellement et à la sécurisation des cartes professionnelles a permis de simplifier nettement les procédures d'appariement envisagées. Pour la première fois, les données sur les chauffeurs de VTC ont pu être rapprochées entre les différentes plateformes (les chauffeurs pouvant être connectés à plusieurs plateformes simultanément), de sorte à consolider l'information sur l'ensemble des plateformes et améliorer la connaissance de l'activité, des temps de travail et des revenus des chauffeurs de VTC. De tous premiers résultats ont été publiés en septembre 2022, et de nouvelles analyses sur les conducteurs de VTC et les courses réalisées devraient être publiées au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### **Des indicateurs enrichis et des études nouvelles dans le domaine de l'environnement et du développement durable**

Les principaux travaux conduits en 2022 dans le champ de l'environnement et du développement durable sont déclinés par grandes thématiques.

#### **Biodiversité – aires protégées**

La quinzième Conférence des parties à la Convention (COP) sur la diversité biologique, initialement prévue en 2020 et reportée à fin 2022 à la suite de la pandémie de Covid-19, a adopté un cadre mondial pour la biodiversité après 2020. En lien avec la délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) et la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), le SDES a travaillé sur le choix des indicateurs envisagés en préparation des négociations.

Au-delà de la valorisation des indicateurs existants de l'observatoire national de la biodiversité (ONB), le SDES a fourni une série d'indicateurs nouveaux sur les zones humides, à partir des résultats de l'enquête zone humide de 2020. Une réflexion a été lancée sur les indicateurs possibles relatifs à la nature en ville.

Fort de sa connaissance des indicateurs disponibles dans le champ de la biodiversité, le SDES a accompagné la DEB dans l'élaboration du projet de liste d'indicateurs de suivi de la stratégie nationale biodiversité (SNB3).

### **Eau, mer et littoral, sols, air**

Plusieurs travaux ont été menés sur la thématique de l'**eau** :

- À partir de l'exploitation des bases de données Naïade (eaux de surface), une étude portant sur la pollution des eaux par les nitrates, les pesticides ou les substances prioritaires, sur la période 2000-2020, a été conduite en vue d'une publication début 2023.
- Les données sur les prélèvements et usages de l'eau ont été actualisées sur l'année 2019 et mises en ligne, à partir notamment des données de la banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE), opérée par l'OFB.
- En mobilisant des séries longues en matière de pluviométrie, d'évapotranspiration (1959-2018) et de débit des cours d'eau (1990-2018) en France métropolitaine, le SDES a analysé les tendances d'évolution des flux d'eau douce renouvelable et en a fourni des clés de lecture dans une publication parue en juin 2022.
- L'exploitation de la ressource en eau représente un enjeu fort, comme en témoignent les travaux du « Varenne agricole ». Pour mieux répondre aux besoins, le SDES a poursuivi ses investigations méthodologiques sur les indicateurs nouveaux ou à consolider, en particulier en ce qui concerne l'exploitation de la ressource en eau (indicateurs type « WEI+ » ou autres), les consommations d'eau et l'approche type « empreinte eau ».

S'agissant de la **mer** et du **littoral** :

- Le SDES a assuré le pilotage et la production des indicateurs de suivi de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML), en lien avec de nombreux partenaires (direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA), direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN/DEB) et direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), Office français de la biodiversité (OFB), Ifremer, Cerema, Conservatoire du littoral, Insee, Cedre et Shom). Afin de valoriser les données mobilisées pour la SNML, un recueil de 50 chiffres clés sur la mer et le littoral a été initié en vue d'une publication fin 2023.
- La révision de la SNML et la préparation du second cycle des documents stratégiques de façade (DSF) ont conduit à actualiser de nombreux indicateurs en liaison avec les directions interrégionales de la mer (DIRM) et la DML. Les [23 indicateurs de suivi de la SNML](#) actuelle ont ainsi été progressivement complétés.

S'agissant des **sols**, le service a été mobilisé pour valoriser les productions consécutives à la journée organisée en décembre 2021 pour consacrer les 20 ans d'existence du GIS Sol : contribution à des publications collectives dans la revue *Études et Gestion des sols* ; suivi du concours sur les données sols (Solathon) dont le rendu s'est déroulé courant 2022 ; rénovation du site internet du GIS Sol en vue d'une meilleure valorisation des données, notamment celles du RMQS (réseau de mesure de la qualité des sols). Le SDES a, par ailleurs, suivi l'étude lancée par l'Inrae en vue de construire d'ici 2023 un référentiel d'indicateurs sur les sols et les études de faisabilité visant à la mise en place d'un réseau de mesure de la biodiversité des sols. Le service a également organisé en avril 2022 une séquence de la commission « Environnement et développement durable » du Conseil national de l'information statistique (Cnis) consacrée à la question des sols.

Comme les années précédentes, le bilan annuel de la **qualité de l'air** extérieur a été publié à l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air. Des investissements complémentaires ont été conduits : impact des nouvelles valeurs guide diffusées par l'OMS en septembre 2021 pour les principaux polluants de l'atmosphère ; valorisation des premiers résultats relatifs au dispositif de suivi pérenne des pesticides dans l'air extérieur ; impact des échouages de sargasses sur la qualité de l'air extérieur des Antilles. Une publication relative aux évolutions de la pollution de l'air extérieur par l'ozone a été diffusée à l'été.

Enfin, le SDES a poursuivi sa veille technique sur le sujet de la qualité de l'air intérieur en suivant les travaux de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) notamment.

### **Prévention des risques, santé et environnement, pollution par les phytosanitaires**

La publication d'un recueil de Chiffres clés sur les risques naturels, réalisée en coopération avec les membres de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN), a été préparée en vue d'une publication courant 2023. Parallèlement, la mise à jour des **indicateurs d'exposition aux risques naturels** de l'ONRN et leurs mises en ligne sur le site internet de l'ONRN a été poursuivie (indicateurs retrait-gonflement des sols, indicateurs inondations par cours d'eau et submersion marine) ; une réflexion a été lancée pour améliorer la visibilité des données cartographiques via l'utilisation du [portail Geoldd](#) porté par le SDES.

Le SDES a conduit la troisième édition de l'**enquête sur le sentiment d'expositions aux risques des Français (Eser)**, après les éditions 2007 et 2013. Cette enquête avait pour objectif d'interroger la façon dont les Français perçoivent les risques environnementaux (naturels ou technologiques) à proximité du lieu où ils résident. La collecte s'est déroulée auprès de 4 700 Français âgés de 18 ans et plus, de manière auto-administrée par internet en France métropolitaine et par téléphone dans les Drom. Les premiers résultats de l'enquête ont été publiés en octobre 2022 pour les Assises nationales des risques naturels. Une analyse plus complète sera disponible en 2023.

Pour accompagner différents événements 2022 abordant le sujet des **perturbateurs endocriniens** (conférence sur les « produits chimiques » en mai 2022 dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, 4<sup>e</sup> forum annuel « Perturbateurs endocriniens » de la Commission européenne), le SDES a diffusé, en collaboration avec le service de la recherche et de l'innovation (SRI), une publication de synthèse des données disponibles sur le sujet (contamination des milieux naturels, voies d'exposition, impacts santé).

S'agissant de la **pollution par les produits phytosanitaires**, l'exploitation de la banque nationale de ventes des distributeurs de produits phytopharmaceutiques (BNV-D) s'est poursuivie avec l'actualisation de la publication annuelle sur le millésime 2020 et la diffusion d'une datavisualisation encore plus complète (répartition par fonctions et au code postal de chacune des 10 substances les plus vendues...). Le travail de rapprochement des données de ventes des produits phytopharmaceutiques et de la pollution effective des milieux, eaux souterraines et superficielles, a été enrichi avec les données disponibles sur l'air et les sols, dans le cas particulier du S-métolachlore. Une publication des résultats sur cette molécule est prévue en 2023.

### **Changement climatique et stratégie bas-carbone ; empreintes**

Une publication décomposant l'**empreinte carbone de la France par grands postes de consommation** (transport, alimentation, habitat, équipements et services) a été publiée à l'été 2022. Cette publication a notamment permis de valoriser de premiers travaux sur la décomposition de l'empreinte carbone pour l'alimentation, réalisés à la demande du Haut conseil pour le climat fin 2021.

Eurostat a diffusé pour la première fois, en avril 2022, des fichiers détaillés de calculs d'empreinte carbone (sur le champ du CO<sub>2</sub> uniquement) réalisés à partir de son **modèle multirégional Figaro**. Un travail méthodologique a été entrepris avec l'Insee pour analyser ces résultats et voir de quelle manière ce modèle pourrait être mobilisé à compter de 2024 pour réviser la méthode d'estimation de l'empreinte carbone de la France.

Pour la première fois, les données des **comptes d'émissions dans l'air** rapportées en 2022 ont été produites avec la nouvelle méthodologie utilisant les données du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) pour l'allocation des émissions associées au transport routier.

S'agissant de l'**empreinte forêt** de la France, il n'existe pas à ce jour de méthodologie stabilisée, même si plusieurs travaux ponctuels ont été menés par différents organismes (WWF, EnvolVert, UICN). Dans ce contexte, pour le suivi de la stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), le SDES a exploré l'approche par la comptabilité des flux de matières à l'échelle de l'économie afin de disposer d'estimations des quantités de commodités importées en France selon l'origine réelle des produits, pour les commodités visées par la SNDI.

## **Économie circulaire, déchets, flux de matières**

Suite aux travaux engagés avec l'Insee et le SSP au sujet du gaspillage alimentaire, le SDES a pu exploiter les nouveaux compléments aux enquêtes déchets des entreprises et pratiques culturelles. Le premier rapportage sur le **gaspillage alimentaire** a ainsi pu être réalisé en juin 2022.

Suite aux travaux effectués en 2021, en concertation avec la DGPR et l'Ademe, le constat a été partagé d'une nécessaire évolution du système d'observation actuel des déchets pour qu'il soit en mesure de répondre aux besoins, notamment de reportages européens qui se sont renforcés ces dernières années. Sur le sujet des déchets municipaux, un état des lieux de l'existant a été piloté par l'Ademe et diverses actions ont été identifiées pour permettre d'assurer la disponibilité de données fiables, exploitables et avec le bon périmètre. Les nouvelles sources de données associées au registre national des déchets des terres excavées et sédiments (RNDTS), mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2022, et aux nouvelles REP qui se mettront en place progressivement (déchets des bâtiments, emballages industriels notamment) ont commencé à faire l'objet d'analyses.

Une comparaison internationale des composantes de la consommation intérieure de matières des pays de l'UE28, couvrant la période 2000-2019, a été publiée début 2022. Celle-ci a permis d'analyser les évolutions de différents agrégats, et de mettre en évidence des différences entre pays, notamment vis-à-vis du découplage entre leur croissance économique et leur consommation de matières.

L'exploitation des données des douanes sur les matières premières de recyclage a par ailleurs permis de publier, en juin, un bilan des échanges commerciaux de 1999 à 2021, mettant notamment en évidence que l'essentiel de ces flux sont intra-européens.

## **Emplois et métiers de l'économie verte**

Les statistiques sur les éco-activités, les métiers verts et verdissants et l'offre et la demande d'emploi dans ce domaine ont été actualisées. Le groupe de travail, lancé dans le cadre de l'Observatoire national de l'emploi et des métiers de l'économie verte (Onemev) sur la mesure des emplois dits « verdissants », tant sur le fond (définition) que sur la méthode de dénombrement (liste des métiers), s'est poursuivi, de même que celui sur la mesure de la formation continue dans le champ environnemental.

Les résultats de l'enquête Génération 2017 du Céreq sur l'insertion professionnelle des jeunes formés dans le domaine de l'environnement, trois ans après la fin de leurs études, ont donné lieu à une publication accompagnée d'une datavisualisation en fin d'année.

## **Comptes monétaires de l'environnement**

Les comptes de dépenses de l'environnement couvrent la protection de l'environnement mais pas encore la gestion durable des ressources naturelles (eau, zone forestières et bois, énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie, matières premières fossiles, minéraux) pour lesquels les reportages sont volontaires. En 2022, les investissements sur les comptes de gestion des ressources ont couvert différents domaines :

- S'agissant du compte de dépenses liées aux énergies renouvelables (EnR), une première évaluation des investissements engagés par les différents acteurs économiques a été proposée pour chaque filière en fonction du type de production (électricité, chaleur et biocarburant).
- S'agissant du compte de maîtrise de l'énergie, une étude spécifique a été lancée sur la construction de bâtiments basse consommation ou à énergie positive. Cette étude doit permettre de rassembler les informations sur l'offre (production, chiffre d'affaires réalisé par les différentes activités impliquées) et sur la demande en construction à haute performance (investissements dans la construction de bâtiments basse consommation).

D'autres travaux ont visé à améliorer les comptes de dépenses de protection de l'environnement. Ainsi, le SDES a mobilisé l'enquête association de l'Insee afin d'identifier, au sein des associations enquêtées, celles relevant du champ de l'environnement et ainsi pouvoir disposer de meilleures données sur les dépenses des associations et leur financement. Les résultats de ce travail seront valorisés en 2023.

Le SDES a par ailleurs contribué au jaune budgétaire sur l'impact environnemental du budget de l'État, s'agissant des effets de la fiscalité énergétique sur l'industrie.

### **Analyses transverses sur des sujets environnementaux**

Une étude sur les principaux classements internationaux à vocation environnementale a été publiée début 2022. Cette étude s'intéresse à la fois aux méthodes retenues pour le calcul des indices et au positionnement de la France au regard des résultats obtenus.

Le travail sur les limites planétaires, en vue d'une publication en 2023, s'est poursuivi.

Enfin, la réflexion sur le futur rapport sur l'état de l'environnement en France (complémentarité avec le bilan environnemental de la France annuel, attentes/besoins) a été lancée, l'objectif étant une publication de la 8<sup>e</sup> édition de ce rapport en 2024.

### **Occupation des sols et artificialisation**

Le SDES a poursuivi l'expertise des sources relatives aux indicateurs de consommation d'espace (Teruti, fichiers fonciers, OCS-GE) et présenté le résultat de ses travaux lors de la « commission territoires » du Cnis de juin 2022. Il a piloté le groupe de travail de l'ONB « Biodiversité et aménagement du territoire » et suivi les travaux de la DGALN sur l'artificialisation (plan biodiversité).

Il a participé avec le pôle de service de l'action régionale de l'Insee à la conception d'un nouveau « Kit » de données permettant des analyses territoriales sur la consommation d'espace. Cet investissement a donné lieu à la livraison d'un premier lot de données aux directions régionales de l'Insee et aux directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) en fin d'année sur la consommation d'espace en lien avec les évolutions démographiques.

### **Indicateurs de développement durable**

Les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) ont été actualisés et l'expertise des indicateurs « onusiens » poursuivie. Des fiches de datavisualisation des progrès accomplis ont été produites et communiquées aux pilotes des ODD, à travers l'analyse des 98 indicateurs nationaux, dans le cadre de la préparation de la revue nationale volontaire, prévue en 2023.

Un nouveau comité de maintenance du « Kit » des indicateurs territoriaux de développement durable, associant des DR Insee et des Dreal, a été mise en place pour favoriser la diffusion du « Kit » dans le cadre d'études territoriales et encadrer les évolutions futures. Pour faciliter son appropriation par le plus grand nombre, les données ont été mises à disposition dans le nouvel outil du SDES Dido (« Diffusion des DONnées) et également mises en valeur dans une application de datavisualisation de portée nationale ([ODDetT](#)) développée par la DEAL de la Réunion.

## II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques

### De nouvelles actions, communes à la statistique publique, pour renforcer la qualité

À la suite du rapport des pairs européens de 2021 sur la mise en œuvre par la France du code de bonnes pratiques de la statistique européenne, un plan d'actions qualité de la statistique publique a été défini au cours de l'année par l'Insee, en lien avec les services statistiques ministériels (SSM). Ce plan d'action conduira à l'élaboration de nouvelles feuilles de route qualité en 2023 pour chaque SSM, dont le SDES.

Parmi ces actions qualité, certaines ont donné lieu à des échanges plus spécifiques au cours de l'année entre l'Insee et les SSM. Une [politique de correction d'erreurs](#) a ainsi été définie et mise en ligne sur le site du SDES, venant compléter l'information déjà diffusée sur la [politique de révision](#). Les pratiques de contrôle-validation des données à l'Insee et en SSM ont également été partagées dans la perspective d'identifier les meilleures pratiques et de sécuriser les processus. De même des échanges sur l'application du RGPD au sein des différents services ont été organisés.

### Consolidation et refonte des systèmes d'information et processus de production

Dans le domaine de l'énergie :

- Le processus de production du bilan de l'énergie a été consolidé (notamment passage d'une grande partie des chaînes de traitement de Sas en R). Dans une optique d'amélioration de la transparence des méthodes et plus généralement de la qualité statistique, une **méthodologie du bilan de l'énergie détaillée** a été diffusée à l'occasion de la parution début 2022 du bilan complet sur 2020.

Dans le domaine du logement et de la construction, plusieurs refontes, conceptions ou évolutions de systèmes d'observation ont été engagées ou poursuivies :

- L'enquête de rattrapage d'anciens permis de construire de locaux non résidentiels, mise en œuvre avec le soutien financier (« *grant* ») de l'Union européenne, a été exploitée à des fins **d'harmonisation des méthodologies de production des statistiques conjoncturelles en date réelle sur la construction neuve**, celles sur les locaux non résidentiels n'étant actuellement publiées qu'en date de prise en compte. La parution des premières séries chronologiques en date réelle sur les locaux non résidentiels interviendra courant 2023.
- Le SDES a continué de participer au **programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne »**. Les développements informatiques se sont poursuivis, notamment pour garantir les meilleures conditions de collecte des déclarations d'ouverture de chantier (DOC) ou d'achèvement des travaux (Daact) pour les communes tenues de dématérialiser leur processus d'instruction (3 500 habitants ou plus) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Au-delà du raccordement de Sit@del à Plat'AU, le processus de collecte et de traitement des données relatives aux demandes d'autorisation d'urbanisme est en cours de refonte dans le cadre du **projet Sit@del3**. L'objectif est de disposer d'un processus cible moins consommateur en ressources, permettant la production d'indicateurs mensuels de qualité renforcée, exploitant l'exhaustivité des données de Cerfa mises à disposition par Plat'AU et favorisant l'interopérabilité avec les sources externes. L'année 2022 a été consacrée à l'achèvement de la définition détaillée des besoins fonctionnels de ce projet puis, à partir du 4<sup>e</sup> trimestre, au démarrage des développements informatiques. La mise en production du système d'information Sit@del3 est attendue pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 ;
- La **première collecte complémentaire à Selfy auprès des organismes gestionnaires des logements-foyers** a été effectuée au 1<sup>er</sup> semestre 2022 afin de consolider le décompte SRU sans avoir à mobiliser de ressources en direction départementale des territoires. Ce dispositif annuel, qui devrait atteindre sa maturité en 2023, perdurera jusqu'à l'achèvement de la refonte de la chaîne de gestion du répertoire RPLS ;
- Le projet de **refonte de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)**, engagé en 2020, s'est poursuivi. Outre la substitution au troisième trimestre des données de

l'enquête sur les prix des terrains et du bâti (EPTB) sur le champ des maisons individuelles et le développement de la collecte par internet, ce projet de modernisation vise à simplifier le processus d'enquête et consolider la qualité des données nécessaires au calcul par l'Insee de l'indice du coût de la construction (ICC). La nouvelle méthodologie vise notamment à accroître la puissance statistique et à diversifier les usages de l'enquête.

- Des travaux spécifiques au **compte satellite du logement** ont été entrepris : actualisation des modèles de calcul des loyers imputés aux propriétaires occupants et de clés de répartition avec les données de l'EnL 2020 ; prise en compte de l'impôt sur la fortune immobilière dans les prélèvements ; rénovation de la présentation du rapport annuel afin de le rendre plus pédagogique.
- Au premier semestre 2022, l'identification des besoins que pourrait satisfaire un **répertoire inter-administratif des locaux (Rial)** a été approfondie par l'Insee et le SDES grâce à une large consultation (Ademe, Anah, distributeurs d'énergie, opérateurs de fibre optique, sécurité civile, ministères sociaux et caisses de sécurité sociale etc.). Autant que possible à ce stade de la conception, les prérequis techniques (architecture informatique, webservices, sécurité) et réglementaires (textes à prendre, déclarations RGPD) ont été identifiés pour que les différents partenaires intéressés puissent effectivement bénéficier des services rendus par le répertoire. La collaboration avec la DGFIP qui a vocation à prendre en charge la maîtrise d'œuvre informatique du futur répertoire compte tenu de sa forte adhérence avec son référentiel de locaux (Rloc) a été poursuivie. Les développements informatiques nécessaires devraient intervenir dans le courant de l'année 2023.

#### Dans le domaine des transports :

- La réflexion sur l'amélioration des deux dispositifs de collecte, **maritime et ferroviaire**, s'est poursuivie en 2022. Elle vise à davantage automatiser les processus, améliorer la qualité des données collectées et élargir la diffusion à de nouveaux indicateurs.
- Après la rénovation méthodologique de **l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM)**, réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1978, les réflexions relatives à la refonte du système informatique de collecte de cette enquête ont été engagées. Ce projet a pour objectif de moderniser et d'améliorer la chaîne de production.
- Une expérimentation a été engagée, en collaboration avec l'Insee, pour **rapprocher le répertoire statistique des véhicules routiers, de données sur la composition et le niveau de vie des ménages**, grâce à l'utilisation d'un code statistique non signifiant, nouveau projet piloté par l'Insee en vue de faciliter les appariements de données dans des conditions sécurisées. Ce projet devrait permettre d'éclairer les liens entre le niveau de vie et le parc de véhicules.

#### Dans le domaine de l'environnement :

- Le projet d'automatisation des processus de production des comptes de dépense s'est poursuivi. Ces travaux ont un double objectif : simplifier et sécuriser la production des comptes en réduisant les sources d'erreurs au niveau des retraitements et des agrégats et diffuser les synthèses et indicateurs pour chaque niveau d'information souhaité (rapportage Eurostat, jaune budgétaire, demande ponctuelle, etc.).
- L'effort de documentation des processus de collecte et traitement statistiques s'est poursuivi, avec la publication de notes méthodologiques en parallèle des publications.

#### **Modernisation des outils de diffusion**

Une nouvelle application *Dido* (Diffusion des données) a été déployée au cours de l'année. Celle-ci permet l'exploration de jeux de données, la mise en œuvre de filtres, l'automatisation de requêtes via une interface de programmation applicative (API) et le téléchargement de fichiers dans plusieurs formats (csv, xlsx, json, geojson). Progressivement les jeux de données complexes du SDES ont vocation à être prioritairement diffusés via cette application.



## III. Les publications du SDES en 2022

### Chiffres clés

[Chiffres clés des transports - Édition 2022 - mars 2022](#)

[Chiffres clés du logement – Édition 2022 - juillet 2022](#)

[Chiffres clés des énergies renouvelables – Édition 2022 - septembre 2022](#)

[Chiffres clés de l'énergie – Édition 2022 - novembre 2022](#)

[Chiffres clés du climat – France, Europe et Monde – Édition décembre 2022 - décembre 2022](#)

### Rapports annuels

[Bilan énergétique de la France pour 2020 – janvier 2022](#)

[Bilan environnemental de la France - Édition 2021 - mars 2022](#)

[Données sociales du transport routier de marchandises - Édition 2022 - mai 2022](#)

[Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte : Bilan d'activité 2021 - Orientations 2022 - mars 2022](#)

[Rapport du compte du logement 2021 – septembre 2022](#)

[Bilan annuel des transports en 2021 – octobre 2022](#)

[Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2021 – octobre 2022](#)

### Publications (y compris pages web)

#### Énergie

[Bilan énergétique de la France en 2021 - Données provisoires - Datalab Essentiel – avril 2022](#)

[Les prix des produits pétroliers en 2021 : rebond important avec la reprise économique- Datalab Essentiel – avril 2022](#)

[Les énergies renouvelables en France en 2021 – Suivi de la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables - Datalab Essentiel – juin 2022](#)

[L'activité de la pétrochimie en 2021- Datalab Essentiel – juin 2022](#)

[Les facteurs d'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie en France entre 1990 et 2020 - Datalab – septembre 2022](#)

[Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2021 - Datalab Essentiel - octobre 2022](#)

[Prix du gaz en France et dans l'Union européenne en 2021 - Datalab Essentiel – octobre 2022](#)

[Prix du gaz et de l'électricité au 1<sup>er</sup> semestre 2022 - \(article web\) – octobre 2022](#)

[Les dépenses publiques de R&D en énergie en 2021: hausse des financements alloués au nucléaire - Datalab Essentiel – novembre 2022](#)

#### Rénovation énergétique

[Tableau de suivi de la rénovation énergétique dans le secteur résidentiel - \(article web\) – mars 2022](#)

[La rénovation énergétique des logements : bilan des travaux et des aides entre 2016 et 2019 | Résultats définitifs – Rapport ONRE - 2022](#)

[Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1er janvier 2022– Rapport ONRE - juillet 2022](#)

[Les réductions des émissions de gaz à effet de serre liées aux rénovations - Résultats de l'enquête Tremi 2020 – Rapport ONRE - septembre 2022](#)

## **Logement - Construction**

[La cohabitation intergénérationnelle présumée subie en France métropolitaine- Document de travail – mars 2022](#)

[Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 15,9 % des résidences principales sont des logements locatifs sociaux - Datalab Essentiel – décembre 2022](#)

[Le prix des terrains et du bâti pour les maisons individuelles en 2021 - Datalab Essentiel – décembre 2022](#)

[Les conditions de logement des ménages résidant en France en 2020 - Datalab Essentiel – décembre 2022](#)

## **Transport**

[Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ? - Datalab Essentiel – juillet 2022](#)

[Immatriculations des voitures particulières en 2021 : le marché du neuf en panne mais fort dynamisme du marché de l'occasion - \(article web\) – juillet 2022](#)

[Les conducteurs d'autocar ont un salaire horaire brut supérieur au SMIC mais quatre sur dix travaillent à temps partiel en 2020 - \(article web\) – septembre 2022](#)

[Les chauffeurs des plateformes VTC en 2021 : premiers résultats - \(article web\) – septembre 2022](#)

[Reprise de l'activité des transports en 2021 - Datalab Essentiel – octobre 2022](#)

[La durée hebdomadaire de service des conducteurs de poids lourds du transport routier de marchandises repart à la hausse en 2021 - \(article web\) – novembre 2022](#)

[Le transport routier de marchandises sous pavillon français revient à son niveau d'avant-crise sanitaire en 2021 - \(article web\) – décembre 2022](#)

[Le transport routier de marchandises sous pavillons européens en 2021 - \(article web\) – décembre 2022](#)

## **Environnement**

[Les échanges transfrontières de déchets faisant l'objet d'une notification préalable en 2020 - \(article web\) – janvier 2022](#)

[Offres et demandes d'emploi dans les métiers de l'économie verte en 2020 - \(article web\) – janvier 2022](#)

[Classements internationaux sur l'environnement : comment interpréter la place de la France ? - Dossier – février 2022](#)

[La consommation intérieure de matières des pays de l'Union européenne, de 2000 à 2019- Datalab Essentiel – mars 2022](#)

[État des lieux des ventes et des achats de produits phytopharmaceutiques en France en 2020- Datalab Essentiel – mars 2022](#)

[Les métiers de l'économie verte rencontrent des difficultés de recrutement en 2020 et 2021 - \(article web\) – mars 2022](#)

[Près de 110 000 jeunes formés en environnement pendant l'année scolaire 2019-2020 - \(article web\) – mai 2022](#)

[Evolutions de la ressource en eau renouvelable en France métropolitaine de 1990 à 2018- Datalab – Juin 2022](#)

[Les échanges commerciaux français de matières premières de recyclage de 1999 à 2021- Datalab Essentiel – Juin 2022](#)

[La décomposition de l'empreinte carbone de la demande finale de la France par postes de consommation: transport, alimentation, habitat, équipements et services - Document de travail – juillet 2022](#)

[La pollution à l'ozone : une situation encore préoccupante malgré des progrès - Datalab Essentiel – juillet 2022](#)

[Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2019 - \(article web\) – juillet 2022](#)

[Les pratiques environnementales des Français en 2021 : agir à l'échelle individuelle - \(article web\) – septembre 2022](#)

[Les perturbateurs endocriniens : dans notre quotidien mais aussi dans les milieux naturels- Théma Essentiel – septembre 2022](#)

[Les français face aux risques environnementaux : quelle prise de conscience en 2022 ? - Datalab Essentiel – octobre 2022](#)

[L'empreinte carbone de la France de 1995 à 2021 \(article web\) – novembre 2022](#)

[Bilan 2020 de la production de déchets en France - Datalab Essentiel – novembre 2022](#)

[Quelle insertion professionnelle pour les jeunes formés dans le domaine environnemental ? - Datalab Essentiel – décembre 2022](#)

### **Développement durable**

[Spécificités des départements français au regard du développement durable - Insee Références – janvier 2022](#)

### **Conjoncture**

12 notes de conjoncture trimestrielles (énergie, transport, immobilier)

92 [StatInfo](#) (uniquement mis en ligne) : 48 mensuels (24 Transport et 24 Logement) ; 44 trimestriels (16 tableaux de bord énergies renouvelables ; 8 Logement, 20 Transport).

### **Datavisualisations**

[Compte satellite du logement 2021](#)

[Le répertoire du parc locatif social au 1er janvier 2022](#)

[Achats et ventes de produits phytosanitaires en France en 2020](#)

[Le parc automobile des zones à faibles émissions 2022](#)

[Opinions et pratiques environnementales des Français](#)

[Insertion professionnelle et formations environnementales](#)

### **Datavidéos**

[Impact de la crise sanitaire sur les transports - mars 2022](#)

[Les relations des Français avec la nature - mars 2022](#)

[L'empreinte carbone des français par poste de consommation - novembre 2022](#)

[Manquera-t-on d'électricité ou de gaz cet hiver ? – novembre 2022](#)

### **Principales données diffusées hors publications**

[Données mensuelles de conjoncture énergétique](#)

[Données régionales de production et de consommation finale de l'énergie](#)

[Données locales de consommation d'énergie 2021 \(électricité, gaz naturel, produits pétroliers, réseaux de chaleur\)](#)

[Liste des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme](#)

[Le parc automobile français au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#)

[Le parc de véhicules au 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans les territoires concernés par une zone à faibles émissions mobilité](#)

[Inventaire des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques par branches d'activités économiques](#)

[Qualité de l'air extérieur : indicateurs nationaux et territoriaux](#)

[Indicateurs territoriaux de développement durable \(ITDD\)](#)

## **Articles sur le site [Notre-environnement](#)**

### Nouveaux articles correspondant à des indicateurs de la stratégie nationale mer et littoral

[Évolution des flux de nutriments à la mer](#)

[Trafic et surveillance de la navigation maritime](#)

[Évolution de la qualité bactériologique des produits de la mer \(coquillages\)](#)

[Enjeux humains en zones de submersion marine et dans les secteurs en érosion](#)

[Nombre d'élèves en formation maritime initiale](#)

[Nombre d'élèves en formation « éducateurs sportifs des sports nautiques »](#)

[Valeur ajoutée de l'économie maritime](#)

### Mises à jour d'articles

[Qualité des eaux de baignade en mer en 2021, évolution depuis 2013](#)

[L'évolution des flux d'azote et de phosphore à la mer depuis 2000](#)

[Les prélèvements d'eau douce par usages et par ressources](#)

[La collecte des déchets](#)

[Les filières à responsabilité élargie du producteur](#)

[Les Français et le vélo en 2022](#)

## L'activité 2022 du SDES en quelques chiffres

### Les publications

Dans le domaine statistique, 56 études et analyses ont été publiées sur le [site SDES](#) : 5 *Chiffres clés* (*Datalab au format A6*), 19 *Datalab Essentiel* (4 pages statistiques), 13 *Rapports, Dossiers* ou *Datalab* (format long), 1 *Théma Essentiel* (4 pages thématique), 2 *Documents de travail*, 1 Dossier dans la collection *Insee références*, 15 *articles web*.

Dans le domaine de la conjoncture, 104 publications ont été mises en ligne : 92 *Statinfo* dont 48 *mensuels* sur les immatriculations de voitures particulières, la motorisation et les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules, la construction de logements et de locaux et 44 *trimestriels* sur les énergies renouvelables, la commercialisation des logements neufs, l'activité des ouvriers des chantiers du BTP, le transport routier de marchandises, le transport maritime de marchandises, l'emploi et le marché du travail dans les transports, la messagerie, le prix du fret et de l'entreposage ; 12 *notes de conjoncture trimestrielles* (*Datalab Essentiel*) dans le domaine des transports, de l'énergie et de l'immobilier.

Des articles et des brèves ont été diffusés sur le site [Notre-environnement](#)

### Diffusion de données, datavisualisation, vidéos et infographies

6 jeux de données ont été mis à disposition sur le site du SDES sous forme de datavisualisation. 4 vidéos et 32 infographies ont été diffusées en accompagnement de publications phares afin de proposer un contenu plus largement accessible et synthétique.

Plusieurs articles de contenus exclusivement web ont été publiés et de nombreux tableaux ont été mis en ligne. 16 jeux de données ont été mis à disposition sous *Dido* (Diffusion des données), nouvelle application permettant l'exploration de jeux de données, des filtrages, l'automatisation de requêtes via une interface de programmation applicative (API) et le téléchargement de fichiers dans plusieurs formats (csv, xlsx, json, geojson).

### Fréquentation des sites internet

La fréquentation du [site SDES](#) s'est élevée à près d'1,5 million de visites sur l'année (hors agents du ministère) et près de 3,2 millions de pages vues, en forte hausse par rapport à 2021. Le site compte 2 593 abonnés à sa lettre d'information mensuelle et 2 412 abonnés aux avis de parution thématiques. La [bibliothèque numérique de la statistique publique](#) donne accès à toutes les publications du SDES, soit 1 568 ressources documentaires.

### Accès des chercheurs aux données

En 2022, le comité du secret du Conseil national de l'information statistique (Cnis) a donné une habilitation à 29 demandes nouvelles de chercheurs pour accéder à des données individuelles du SDES couvertes par le secret statistique ainsi qu'à 59 demandes d'actualisation (ajout de sources, de chercheurs, prolongation de la durée du projet de recherche...). Le nombre de demandes de chercheurs augmente régulièrement et de manière significative (+ 30 % en 2022 par rapport à 2021). Ces accès se font par l'intermédiaire du centre d'accès sécurisé aux données ([CASD](#)). À ce jour, 18 sources du SDES sont mises à disposition via le CASD et 180 organismes accèdent à une ou plusieurs de ces sources.

### Mise en œuvre du RGPD

7 nouveaux traitements statistiques ont été inscrits au Registre des traitements, avec l'appui de la direction des affaires juridiques, portant ainsi à 24 le nombre de traitements inscrits à ce jour.

### Animation du réseau des statisticiens en Dreal

2 réunions de réseau ont été organisées en 2022 entre les équipes du SDES et les unités statistiques au sein des services connaissance des Dreal. Plusieurs réunions thématiques associant des représentants Dreal ont été conduites (outils informatiques, données territoriales Filocom données territoriales sur l'artificialisation, indicateurs territoriaux de développement durable). Un nouveau serveur de données a été mis en place afin de moderniser et sécuriser la mise à disposition de données détaillées auprès des statisticiens régionaux.



## 2. Programme de travail 2023

*En 2023, les besoins en données et analyses sur l'énergie resteront importants, dans un contexte de fortes incertitudes sur les approvisionnements et de tensions sur les prix. Le SDES continuera ainsi à se mobiliser fortement sur le suivi de la crise énergétique, du plan de sobriété et des mesures de soutien, pour répondre aux besoins du ministère comme aux demandes internationales. Les investissements se poursuivront par ailleurs pour enrichir et consolider l'offre de statistiques, s'agissant notamment de la mise à disposition de données locales d'énergie, du suivi des prix, de la conception d'un bilan de l'hydrogène, de la prise en compte de l'impact du climat sur la consommation. La rénovation énergétique restera un axe important, avec le suivi des aides à la rénovation dans le résidentiel, la collecte d'une nouvelle enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements, de premiers travaux relatifs aux effets des rénovations sur la consommation réelle d'énergie et l'expertise de sources nouvelles sur le tertiaire.*

*Dans le domaine des transports, de nouvelles statistiques seront produites sur les kilométrages parcourus par les véhicules routiers ainsi que sur les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements, avec notamment trois études publiées sur le sujet au 1<sup>er</sup> semestre. De nouvelles statistiques sur le parc de véhicules selon le niveau de vie des ménages seront disponibles en fin d'année grâce à l'enrichissement du répertoire statistique des véhicules routiers avec des données sur la composition et le niveau de vie des ménages issues de la base Fideli. Après les premiers chiffres mis à disposition en 2022 sur les VTC, des résultats plus détaillés seront diffusés sur les chauffeurs et les courses réalisées. Enfin, en lien avec la mise en place de stratégies nationales sur le transport ferroviaire, le domaine portuaire et la logistique, de nouvelles publications sur le transport de marchandises (ferroviaires, maritime, routier) seront produites.*

*Dans le domaine du logement et de la construction, la valorisation de l'enquête Logement se poursuivra avec la publication des taux d'effort en logement, l'actualisation des Chiffres clés du logement, et deux publications sur les déterminants de la satisfaction vis-à-vis des conditions de logement. D'autres études seront également conduites, notamment sur la vacance de logement et sur le secteur de la construction (démographie et santé financière).*

*Dans le domaine environnemental et du développement durable, le SDES apportera son appui au secrétariat général à la planification écologique (SGPE) pour la définition et le suivi des indicateurs relatifs aux différents chantiers de la planification écologique. Plus généralement, les investissements se poursuivront pour enrichir et compléter les indicateurs existants dans plusieurs domaines (biodiversité, consommation d'eau, tourisme durable, espace, dépenses, mer et littoral, risques, air...). Plusieurs travaux de synthèse seront produits, notamment sur les risques naturels, la mer et le littoral, la qualité des eaux superficielles. Une analyse plus complète de la dernière édition de l'enquête sur la perception des risques environnementaux sera conduite. Le travail de rédaction du futur rapport sur l'état de l'environnement sera lancé pour une publication en 2024.*

*Enfin, la modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques restera un enjeu important avec de nombreux investissements prévus en termes de méthodologie, de modernisation des outils de collecte et de documentation. Les travaux sur la qualité se poursuivront avec la définition d'une nouvelle feuille de route, dans le prolongement de la revue des pairs de 2021.*

\*\*\*\*

Ce programme de travail pour l'année 2023 présente les principaux projets du SDES en vue d'alimenter le débat public et venir en appui de la conduite des politiques publiques dans les champs de l'énergie, des transports, du logement, de l'environnement et du développement durable. Les travaux récurrents de production et de diffusion statistique ainsi que de rapports en application de règlements européens et ne sont pas détaillés, même s'ils constituent une activité régulière très structurante pour le service. Ne sont pas non évoqués les travaux d'appui aux directions métier du ministère et de réponses aux sollicitations des missions d'inspection qui seront toujours importants en 2023 sans pouvoir être précisément anticipés à ce stade.

## I. Données et analyses au service de la connaissance et de la conduite des politiques publiques

### Des besoins d'indicateurs croissants au niveau international

Dans le domaine de l'**énergie**, les attentes des institutions internationales en termes de données et d'analyses resteront importantes, dans un contexte de fortes tensions sur les prix, d'incertitudes sur les approvisionnements et de fixation d'objectifs en terme de réduction de la consommation de gaz et de remplissage des stocks. Le nouveau questionnaire bimestriel portant sur des indicateurs avancés sur l'approvisionnement et la demande en gaz naturel sera ainsi régulièrement renseigné et les travaux devraient se poursuivre avec Eurostat pour définir des règles communes d'identification de l'origine des approvisionnements et de la mesure de la dépendance énergétique. L'année verra aussi la mise en œuvre de plusieurs évolutions réglementaires enrichissant les données à fournir (données plus détaillées pour la production d'électricité et ventilation plus fine de la consommation d'énergie pour le transport et le tertiaire ; nouveau questionnaire biomasse).

**Dans le domaine de la construction et du logement**, les réflexions pour disposer de nouveaux indicateurs européens se poursuivront, en particulier sur le sujet de l'immobilier non résidentiel, avec l'envoi probable de données pilotes sur les ouvertures de chantiers de locaux.

**Dans le domaine des transports et de la mobilité**, le SDES apportera son appui à Voies Navigables de France dans le cadre de la réflexion sur le projet de collecte de transport fluvial de passagers, dont une nouvelle version de la méthodologie de collecte est déjà en test dans plusieurs États membres. Le service contribuera également aux réflexions sur le projet d'enquête européenne sur les véhicules utilitaires légers, dont la méthode est en cours de définition.

**Dans le domaine de l'environnement**, le nouveau projet de règlement piloté par Eurostat sur les comptes économiques de l'environnement entrera dans la phase de discussion au niveau du Trilogue (Commission, Conseil, Parlement). Dans ce cadre, le SDES apportera son appui à l'Insee qui représente la France au groupe statistique du Conseil. L'objectif de ce nouveau règlement est de rendre obligatoire dans les années à venir le rapportage sur les comptes de la forêt, sur les subventions positives et d'introduire les comptes d'écosystèmes. Le SDES, avec le soutien de SEVS, continuera à participer à la *task force* dédiée aux comptes d'écosystèmes, avec de premiers tests de rapportage en 2023.

Le SDES continuera à participer avec l'Ademe au groupe de travail européen institué en 2021 sur la mesure des emballages plastiques non recyclés, nécessaire à la détermination de la nouvelle contribution de chaque État membre au budget européen, dans le cadre du plan de relance.

S'agissant de l'**Agence européenne pour l'environnement**, les travaux autour du rapport sur l'état de l'environnement de l'Europe, dont la publication est prévue en 2025, débiteront. Le tableau de bord des indicateurs du 8<sup>e</sup> PAE sera progressivement mis en place. L'accompagnement technique des futurs règlements (stratégie sols, restauration des milieux, économie circulaire, zéro pollution) conduira à mobiliser les experts de ces sujets.

Enfin, les différentes initiatives internationales (FMI, OCDE, Eurostat, UN), visant à produire des tableaux de bord en matière environnementale, continueront à être suivies afin de favoriser la synergie entre les indicateurs retenus dans chacun d'eux, notamment ceux du PIAC, du *Green Deal*, du 8<sup>e</sup> PAE et de l'UNSD.



## Poursuite des investissements pour enrichir et consolider les statistiques de l'énergie

Le SDES continuera à se mobiliser sur le suivi de la crise énergétique et la mise en œuvre du plan de sobriété, en lien étroit avec les directions du ministère concernées.

En matière de **données locales d'énergie**, les travaux pour étendre la diffusion des données à la maille adresse à l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution, tel que prévu par les textes réglementaires, se poursuivront.

Un travail sera mené pour identifier les Siret des entreprises en complément d'une expertise sur la qualité des codes NAF transmis par les fournisseurs aux gestionnaires de réseaux (en distinguant le code NAF du client de celui du site) en vue d'améliorer la méthode d'allocation sectorielle de la consommation de gaz naturel dans le bilan de l'énergie.

Les **statistiques du bilan de l'énergie** seront consolidées. Des améliorations seront apportées à l'enquête annuelle sur la production d'électricité (EAPE) en matière de contrôles et de traitements amont et aval, et la répartition des consommations de combustibles en cas de cogénération sera revue. Ces améliorations permettront notamment de diffuser davantage d'informations robustes sur les rendements des centrales thermiques. La méthode de correction des variations climatiques des consommations d'énergie sera révisée et consolidée. Pour les produits pétroliers, le partage des consommations entre fioul domestique, diesel et gazole non routier sera amélioré, notamment grâce aux données de l'EACEI.

Les investissements se poursuivront pour préparer la réponse aux demandes internationales issues des nouveaux textes adoptés (cf. *supra*). En particulier, les travaux se poursuivront sur la conception d'un **bilan de l'hydrogène**. Le nouveau questionnaire sur la biomasse entrera en vigueur au printemps.

Sur les **prix de l'énergie**, la possibilité d'enrichir l'enquête semestrielle « transparence des prix » à partir des données de l'enquête « Opise » de l'Insee sera expertisée. L'objectif serait de pouvoir fournir à Eurostat des données plus fréquentes sur les prix, tout en limitant la charge de réponse pour les opérateurs. Un travail sera également mené pour améliorer le suivi des mesures de soutien aux consommateurs pour limiter la hausse des prix de l'énergie (chèque énergie, gel des tarifs réglementés de vente, aide aux copropriétés...).

## Rénovation énergétique des bâtiments : données de suivi actualisées, mobilisation de nouvelles sources et enquête

Dans le cadre du pilotage de l'**observatoire national de la rénovation énergétique**, le SDES continuera à répondre aux nombreuses demandes de données sur la rénovation.

Il continuera par ailleurs ses travaux conduits selon plusieurs axes :

- L'estimation de la distribution du parc par classe de DPE sera actualisée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Les résultats sur les rénovations aidées seront actualisés avec la mise à disposition de données complètes (CEE, CITE, MaPrimeRénov', Habiter Mieux Sérénité) concernant l'année 2020 et des données provisoires concernant 2021.
- Le tableau de suivi de la rénovation énergétique sera actualisé et complété, si possible, de données sur le coût des travaux de rénovation.
- La collecte de l'enquête sur les travaux de rénovation énergétique des logements (Trelo) aura lieu à l'automne 2023. Par rapport à la précédente enquête (Tremi 2020), le champ sera étendu à l'habitat collectif et au logement social. Les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriété seront également interrogés ;
- L'impact des rénovations sur les consommations réelles d'électricité et de gaz sera étudié, après parution de l'arrêté permettant au SDES d'accéder aux données individuelles de consommation d'un échantillon de logements.
- La base de données Operat sur les consommations énergétiques de tertiaire sera expertisée et des réflexions seront lancées sur l'opportunité d'une enquête sur la rénovation des bâtiments tertiaires en 2024.

## De nouvelles statistiques sur la construction de locaux, la commercialisation des logements neufs et le parc de logements

Le processus d'harmonisation des méthodologies de production des statistiques conjoncturelles en date réelle sur la construction neuve initié en 2021 sera finalisé, avec la mise en œuvre de modèles d'estimation de taux d'annulation et de délais de mise en chantier pour les locaux non résidentiels. La parution des premières **séries chronologiques en date réelle sur la construction de locaux non résidentiels** interviendra à l'automne 2023.

Les publications trimestrielles sur la **commercialisation des logements neufs** (ECLN) seront élargies aux constructions sur existant et intégreront les séries corrigées des effets de jours ouvrables et des variations saisonnières, rendant le commentaire conjoncturel sur l'immobilier plus cohérent et plus aisé pour les utilisateurs. La territorialisation des indicateurs sera également étendue à l'échelon départemental, assurant ainsi une diffusion complète du niveau national jusqu'aux zones ABC.

Depuis la fin des années 90, le fichier **Filocom** (Fichier des LOGements par COmmune) est produit toutes les années impaires à partir des données fiscales nécessaires à l'établissement de la taxe d'habitation et de l'impôt sur le revenu. Le millésime 2021 sera réalisé et mis à la disposition des chercheurs, après avis du comité du secret, via le dispositif du CASD. Comme pour les éditions précédentes, des cubes sécurisés seront aussi diffusés auprès d'institutionnels du logement. Ces informations représentent un outil statistique très utile notamment aux collectivités territoriales pour leur connaissance locale sur les habitants et les logements. Afin de surmonter les difficultés posées par la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales, une nouvelle chaîne de production de Filocom plus adhérente à celle de Fideli sera l'objet d'une réflexion partagée avec l'Insee.

## Poursuite de la valorisation de l'enquête logement et études nouvelles sur le logement et la construction

Les travaux post-collecte et de validation de **l'enquête sur le logement 2020** (EnL) seront finalisés. En particulier, les informations sur les revenus 2021 des ménages seront introduites à partir des sources fiscales et sociales afin de pouvoir calculer et publier le taux d'effort en matière de logement au début de l'été. Les données complètes de l'enquête pourront alors être mises à disposition des chercheurs, après une première livraison partielle (hors revenus notamment) en début d'année. La disponibilité d'indicateurs actualisés issus de l'enquête ainsi que de Ficocom 2021 permettra de mettre à jour la publication des *Chiffres clés sur le logement* dont le premier exemplaire a été diffusé à l'été 2022. D'autres publications exploitant les données de l'enquête Logement seront produites. La satisfaction vis-à-vis des conditions de logement sera ainsi mise en regard d'une part de l'avantage de loyer dont bénéficient les occupants du parc HLM, d'autre part de l'existence d'espaces naturels à proximité.

D'autres études statistiques sur le logement seront publiées : déterminants de la **vacance de longue durée** ; caractéristiques du parc de logements dans les périmètres protégés au titre des monuments historiques.

Suite à l'actualisation par l'Insee des projections de population à horizon 2070, **les projections de ménages territorialisées** seront actualisées à horizon 2050 dans le cadre d'une collaboration méthodologique étroite avec l'Insee. Le SDES aura notamment la charge de formuler les hypothèses du scénario national retenues sur la base d'analyses rétrospectives et prospectives sur l'évolution des modes de cohabitation, analyses qui seront publiées courant 2023. Le passage des projections de ménages aux projections de besoins en construction sera affiné, notamment grâce à des travaux portant sur les disparitions et restructurations des logements existants, en vue d'une publication de résultats en 2024.

Après une longue interruption, le SDES republiera des **études descriptives sur le secteur de la construction**, en mettant un accent particulier sur les effets de la crise sanitaire. Une approche de démographie d'entreprise sera privilégiée dans un premier temps. Elle sera complétée par une analyse valorisant les informations collectées dans le cadre d'Esane (données comptables d'origine fiscale ou issues de l'enquête sectorielle annuelle). Ces travaux ouvriront un cycle de publications sur les entreprises de la construction qui se prolongera au-delà de 2023.

## La circulation et le parc de véhicules routiers : nouvelles statistiques sur les kilométrages parcourus, les émissions de CO<sub>2</sub>, le niveau de vie des ménages

De nouvelles estimations sur la **circulation des véhicules** (kilométrages parcourus au cours de l'année précédente), à partir du répertoire statistique sur les véhicules routiers seront diffusées. Une publication méthodologique, détaillant la méthode d'estimation du parc de véhicules roulants et des kilométrages parcourus pour tous les types de véhicules routiers (excepté les deux-roues motorisés), accompagnera cette diffusion.

Des estimations **d'émissions réelles de CO<sub>2</sub> des voitures particulières** seront produites. Sur cette base, une étude sur la contribution du parc de voitures particulières aux émissions de CO<sub>2</sub>, selon différentes caractéristiques des véhicules (âge, poids, motorisations, type de véhicules...) sera publiée au 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

Les quatre publications sur le parc de véhicules routiers (voitures, poids lourds, bus et cars, et véhicules utilitaires légers) seront actualisées début 2023 avec le parc au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ces publications deviendront annuelles et seront mises à jour en régime courant avec le parc au 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 2<sup>e</sup> semestre 2023. Les données sur les parcs communaux de véhicules routiers seront mises à disposition sous une forme plus ergonomique, avec la possibilité d'y accéder à l'aide d'une API.

Un rapprochement entre les données du répertoire statistique des véhicules routiers et celles sur la composition et le **niveau de vie des ménages** issues de la base Fideli, grâce à l'utilisation d'un code statistique non signifiant, sera effectué début 2023 sur le parc de véhicules en 2022. Ce nouveau projet permettra d'analyser le parc de véhicules et son renouvellement, selon le niveau de vie des ménages, avec deux publications prévues fin 2023 ou début 2024. Une étude sur les liens entre étalement urbain, niveau de vie des ménages et émissions de CO<sub>2</sub> sera également conduite, en collaboration avec l'Insee en vue d'une publication en 2024.

Enfin, une nouvelle édition du bilan social des transports routiers de voyageurs sera publiée au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

## Mobilité des ménages : émissions des déplacements du quotidien, mobilité et handicap

Une étude décomposant les **émissions des déplacements du quotidien** selon le profil et le milieu de vie des personnes sera publiée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023, à partir de l'enquête sur la mobilité des personnes 2019 enrichie de données sur les émissions de CO<sub>2</sub>.

Le co-investissement Insee-SDES permettant des analyses territoriales sur les émissions de CO<sub>2</sub> des déplacements du quotidien (déplacements domicile-travail et déplacements tous motifs) sera déployé auprès des directions régionales de l'Insee et des Dreal. Une publication Insee-SDES au niveau national est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2023, publication qui pourra être ensuite déclinée au niveau régional.

Une étude sur la mobilité et le handicap sera conduite, à partir de l'enquête sur la mobilité des personnes.

Pour répondre à la forte demande, tant au niveau national qu'europpéen, de mesurer régulièrement les comportements de mobilité et leur évolution, le SDES poursuivra la réflexion, engagée fin 2022, sur l'évolution du dispositif d'enquête sur la mobilité en y associant son réseau de partenaires (Cerema, UGE, DGITM...).

## Des statistiques enrichies sur les VTC et sur le transport de marchandises

Après les premières analyses de 2022 mobilisant les nouvelles données de plateformes VTC, des analyses plus détaillées sur les **conducteurs de VTC et les courses réalisées** viendront alimenter l'actualisation du rapport sur les taxis et VTC, dans le cadre de l'observatoire national du transport public particulier de personnes (T3P). Une nouvelle collecte de données portant sur l'année 2022 sera engagée auprès des plateformes VTC.

Avec la mise en place des stratégies nationales sur le transport ferroviaire, le domaine portuaire et fin 2022 sur la logistique, le besoin de connaissance sur le transport de marchandises par tous

moder est accru. Dans ce contexte, une nouvelle publication annuelle sur le transport ferroviaire de marchandises a été engagée en 2022 et devrait paraître début 2023. Une nouvelle publication annuelle sur le transport maritime sera publiée en 2023. Enfin, un travail d'investissement sera engagé, en collaboration avec la DGITM dans le cadre des conférences régionales logistiques, pour compléter les publications nationales sur le transport de marchandises d'indicateurs déclinés au niveau régional.

## **Publications de synthèse, indicateurs enrichis et études nouvelles dans le domaine de l'environnement et du développement durable**

Le SDES apportera son appui au SGPE pour la définition et le suivi des indicateurs relatifs aux différents chantiers de la planification écologique. Il s'attachera, plus généralement, à actualiser, enrichir et compléter les indicateurs existants dans plusieurs domaines (biodiversité, consommation d'eau, tourisme durable, dépenses, mer et littoral, risques...). Comme les années précédentes, le service sera également force de proposition dans les dispositifs de gouvernance des systèmes d'informations fédérateurs sur l'eau, la biodiversité et le milieu marin. Il continuera notamment à jouer un rôle moteur dans le cadre de l'ONB, que ce soit en termes de coprésidence du comité éditorial, d'animation de groupes de travail, de diffusion et de production des indicateurs labellisés par l'ONB.

Les principaux travaux envisagés pour 2023 dans le champ de l'environnement et du développement durable sont déclinés par grandes thématiques :

### **Biodiversité – aires protégées**

Suite à l'adoption du cadre de suivi du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (COP15) en décembre 2022, le SDES, en lien avec l'OFB et la DEB, participera aux travaux sur la définition précise des indicateurs et analysera comment les indicateurs pourront être rapportés et s'intégrer dans la Stratégie nationale biodiversité (SNB3).

Au-delà de la valorisation des indicateurs existants de l'ONB, un enjeu important pour 2023 sera d'être force de proposition pour promouvoir de nouveaux indicateurs (nature en ville, indices de qualité écologique de l'eau, mesures compensatoires, fragmentation, diversité végétale agricole, infraction environnementale...).

Le travail sur les tendances nationales et par grand bassin versant des indices poissons (IPR) et de l'indice biologique diatomées (IBD), initié en 2021, sera actualisé et valorisé sous réserve de la mise à disposition complète des données sous Naïade.

En appui à la DEB, le SDES cherchera à valoriser davantage les données des rapportages de la directive habitats, faune, flore (DHFF) et de la directive oiseaux (DO) ainsi que celles du système d'information Natura2000 (SIN2) (mesures, pressions, espaces à restaurer, cartographies...) et des plans nationaux d'actions visant à la préservation d'espèces menacées.

Le SDES préparera une publication pour valoriser le rapportage réalisé dans le cadre des comptes de la forêt. Il participera, par ailleurs, aux travaux de l'observatoire de la forêt (demandé par les assises de la forêt) et veillera notamment à leur bonne articulation avec ceux de l'observatoire national de la biodiversité.

### **Eau, mer et littoral, sols, air**

Plusieurs travaux seront conduits sur la thématique de l'eau :

- Pour poursuivre l'analyse de la pollution des eaux de surfaces par les nitrates, les pesticides ou les substances prioritaires, sur la période 2010-2020, qui sera publié début 2023, l'exploitation de la base de données Ades (eaux souterraines) sera conduite. Les outils existants de datavisualisation de la qualité des eaux dans les territoires seront examinés pour mieux identifier les besoins.
- La publication de 2017 sur les prélèvements et usages de l'eau, sera actualisée en intégrant les données de 2020 à partir notamment des données de la banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE), opérée par l'OFB. Parallèlement, des travaux seront conduits pour évaluer les consommations d'eau en vue de consolider les indicateurs de pression sur la ressource (WEI+ ou autres).

- Le travail engagé sur l'indice de sécheresse et sur l'indicateur de disponibilité de niveau des nappes sera consolidé.
- Un travail sera engagé pour réaliser un bilan sur l'assainissement en France, la dernière publication sur le sujet datant de 2011. Les données de l'outil Roseau seront ainsi exploitées.

S'agissant de la **mer** et du **littoral**, l'année 2023 sera celle de l'adoption de la SNML (stratégie nationale mer et littoral) 2023-2029 et de l'élaboration de l'état des lieux pour la seconde génération des documents stratégiques de façade (DSF). Ce sera également l'année de lancement du nouveau portail du « Geolittoral » qui a pour vocation à devenir le site support de référence de la stratégie nationale pour la mer et le littoral et de ses déclinaisons territoriales.

Dans ce contexte :

- Le SDES publiera un recueil de 50 Chiffres clés sur la mer et le littoral courant 2023,
- Il assistera la DGAMPA pour l'élaboration du nouveau dispositif de suivi de la SNML 2023-2029 et aidera à l'élaboration et l'alimentation d'un tableau de bord pour les DSF. Il sera également mobilisé dans le projet de refonte du site internet Geolittoral porté par le Cerema pour sa transformation en portail de référence sur la thématique mer et littoral.
- Un investissement sera conduit sur la problématique des sargasses qui affecte notamment les territoires des Antilles. Au-delà de la collecte de données sur le sujet, le chantier, conduit en partenariat avec le SRI, aboutira à une publication synthétique dans la collection *Théma Essentiel*.

S'agissant des **sols**, la question de leur qualité et de leur préservation est amenée à prendre une place croissante dans les politiques publiques sous l'impulsion de l'Union européenne (stratégie européenne sur les sols, observatoire européen sur les sols, loi sur la santé des sols prévue pour mi-2023). Assurant la co-présidence du Gis Sol, le SDES continuera son appui tant financier qu'en matière de gouvernance. Suite à l'évaluation stratégique du Gis Sol (dont la remise des conclusions est prévue pour mars 2023), la rédaction de la convention-cadre 2024-2028 du Gis Sol mobilisera fortement le SDES. Par ailleurs, le SDES suivra l'étude IndiQuaSols lancée par l'INRAE et soutenue par le Gis Sol visant à construire d'ici 2023 un référentiel d'indicateurs sur les sols. Le rapportage européen sur les sites et sols pollués, qui pourrait être organisé par l'agence européenne pour l'environnement (AEE) en 2023-2024, nécessitera, s'il a effectivement lieu, l'appropriation de la nouvelle base de données InfoSols qui remplace Basol et Basias. Le SDES encadrera un stagiaire pour mettre à jour les données sur l'érosion des sols et des risques naturels associés.

Comme les années précédentes, le bilan annuel de la **qualité de l'air** extérieur sera actualisé. Il valorisera le nouveau réseau de suivi des pesticides dans l'air. Des investigations complémentaires seront lancées en lien avec le laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) pour identifier et comprendre les différences de périmètres qui peuvent exister entre le zonage des unités urbaines de l'Insee, les zones administratives de surveillance de la qualité de l'air de type agglomération et la liste des communes définie par arrêté pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Enfin, le SDES poursuivra sa veille technique sur le sujet de la qualité de l'air intérieur.

### **Prévention des risques, santé et environnement, pollution par les phytosanitaires**

Un recueil de **Chiffres clés sur les risques naturels**, réalisé en coopération avec les membres de l'ONRN, sera publié au 1<sup>er</sup> semestre. Parallèlement, la mise à jour des indicateurs d'exposition aux risques naturels de l'ONRN et leur mise en ligne sur le site internet Georisque seront poursuivies.

Après la diffusion de premiers résultats en 2022, **l'enquête sur le sentiment d'expositions aux risques (Eser)** des Français donnera lieu à une exploitation complémentaire qui sera valorisée par une publication au cours de l'année.

Dans le cadre du rapportage de la convention de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le SDES s'attachera à mettre à jour et publier les **indicateurs Sendai** pour les années 2020 à 2022. Le travail comprendra la consolidation des sources de données mobilisables et la finalisation de la note méthodologique sur le sujet. Le service apportera

également un appui technique à la DGPR pour produire les indicateurs à rapporter à la Commission européenne dans le cadre du 3<sup>e</sup> cycle de la directive inondations.

Le **bruit** est une thématique par définition très territorialisée et sur laquelle la France fait l'objet de contentieux européens. En 2023, le SDES poursuivra sa veille technique sur le sujet et la structuration d'un dispositif de collecte des données disponibles en collaboration avec la DGPR et le Cerema. Ces éléments pourront alimenter une publication sur le sujet en 2024.

S'agissant de la **pollution par les produits phytosanitaires**, l'exploitation de la BNV-D se poursuivra avec l'actualisation de la publication annuelle sur le sujet.

Le SDES contribuera à l'Insee Références *Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires* porté par le service de la statistique et de la prospective du ministère en charge de l'agriculture dont la publication est prévue en janvier 2024. En lien avec le SEVS, le SDES produira un dossier sur les **pressions environnementales exercées par l'agriculture et les pressions exercées sur l'agriculture** ainsi que 6 fiches thématiques (énergies dans le secteur agricole ; émissions de polluants dans l'air et de GES par les activités agricoles ; agriculture et prélèvements d'eau ; empreinte carbone de l'alimentation des Français ; qualité des sols agricoles ; paiements pour services environnementaux).

### **Changement climatique et stratégie bas-carbone**

S'agissant du calcul de l'**empreinte carbone**, les travaux méthodologiques avec l'Insee sur la mobilisation du modèle multirégional Figaro d'Eurostat se poursuivront, avec la perspective de s'appuyer sur un modèle multirégional pour l'estimation de l'empreinte carbone de la France à compter de 2024. Les conditions d'une extension de la modélisation aux trois principaux gaz à effets de serre (CO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>) et pas seulement au seul CO<sub>2</sub> sera notamment expertisée.

La révision des estimations des **émissions du transport maritime international** (principe de résidence) sera lancée suite aux recommandations de l'OCDE.

S'agissant de l'**empreinte forêt** de la France, le SDES complètera ses estimations des quantités de commodités importées en France selon l'origine réelle des produits, pour les commodités visées par la SNDI, par un travail visant à remonter jusqu'aux surfaces de terre mobilisées pour les produire.

Enfin, le service produira une première version des indicateurs retenus par l'UNSD et l'UNECE pour suivre toutes les dimensions du changement climatiques (forces motrices, état, impact, atténuation, adaptation).

### **Économie circulaire, déchets, flux de matières**

Dans le prolongement de l'état des lieux sur le **suivi des déchets municipaux** piloté par l'Ademe et des diverses pistes actions identifiées pour permettre d'assurer la disponibilité de données fiables, le SDES, en lien avec la DGPR, devra identifier si certaines données du RNDTS (registre national des déchets des terres excavées et des sédiments) pourront être utilisées pour les rapportages européens. Il devra aussi mieux estimer les biodéchets collectés et recyclés à la source.

Concernant la **production totale de déchets**, la réflexion sur les données mobilisables pour estimer les déchets du BTP se poursuivra.

S'agissant des **emballages plastiques**, les données pourront être affinées selon les préconisations d'Eurostat.

Enfin, pour le rapportage des **flux de matières**, le SDES échangera avec l'Insee sur les informations utiles à mobiliser dans l'enquête annuelle de production et sur la représentativité des entreprises enquêtées.

### **Emplois et métiers de l'économie verte**

Au-delà de l'actualisation des statistiques sur le sujet, les travaux relatifs à l'identification des emplois dits « verdissants », initiés en 2022, se prolongeront en 2023. Les travaux d'identification et de recensement des formations continues liées à l'environnement se poursuivront également, en lien avec les Carif-Oref et l'Afpa.

## Comptes monétaires de l'environnement

En 2023, les investissements relatifs aux comptes de gestion des ressources, faisant l'objet de rapportages volontaires à Eurostat, se poursuivront :

- Le travail sur le compte de dépense de gestion de l'eau, dont une première version a été élaborée en 2021, sera finalisé avec des analyses portant sur les années 2014 à 2021.
- Les travaux relatifs au compte de dépenses liées aux énergies renouvelables (EnR) se poursuivront, avec notamment la consolidation de la répartition des investissements par agents économiques. L'objectif est de faire un premier rapportage volontaire à Eurostat en 2023 portant sur les années 2014 à 2021.
- S'agissant du compte de maîtrise de l'énergie, les investigations méthodologiques lancées en 2022 sur l'estimation de la rénovation énergétique des bâtiments et la construction de bâtiments basse consommation se poursuivront. L'échéance des premiers rapportages volontaires sur ce champ sera déterminée en fonction des premiers résultats.

S'agissant de la dépense de protection de l'environnement, faisant déjà l'objet d'un rapportage obligatoire, deux points d'amélioration sont visés :

- Le travail exploratoire sur le financement et les dépenses des associations environnementales sera poursuivi pour éviter les doubles comptes avant intégration de ces informations dans le compte.
- Le compte des dépenses d'assainissement sera revisité.

Un travail de comparaison entre les séries des dépenses d'investissement dans les énergies renouvelables du SDES et celles du panorama des financements climat d'I4CE sera réalisé pour identifier les rapprochements et les divergences de périmètre et de calcul.

Enfin, concernant les taxes environnementales, le SDES envisage de revoir sa ventilation par branches des taxes appliquées à l'énergie. Cet examen sera mené en synergie avec la refonte du modèle Elfe développé par le SEVS afin de calculer les taxes sur l'énergie des différents secteurs économiques.

## Occupation des sols et artificialisation

Le SDES poursuivra l'expertise des sources relatives aux indicateurs de consommation d'espace (Teruti, fichiers fonciers, OCS-GE) et pilotera le groupe de travail de l'ONB « Biodiversité et aménagement du territoire ». Il suivra les travaux de la DGALN sur l'artificialisation (plan biodiversité) ainsi que le nouveau partenariat avec le pôle de synthèse de l'action régionale de l'Insee sur la consommation d'espace. Il initiera un travail de décompte des espaces verts en ville en vue de proposer un ou des indicateurs en lien avec les recommandations de l'OMS et la future réglementation européenne sur la restauration des milieux.

## Analyses transverses sur des sujets environnementaux

Le travail sur les **limites planétaires** sera valorisé dans une publication.

L'actualisation du *Chiffres Clés « Industrie et environnement »*, dont la dernière édition date de 2014, sera engagée avec un objectif de publication pour 2024-2025. Un recueil de Chiffres clés dédié aux territoires ultramarins (Drom et collectivités d'outre-mer) sera lancé en lien avec les services du ministère chargé des outre-mer (élaboration d'un plan et rassemblement des premiers indicateurs, en vue d'une publication en 2024).

Enfin, la rédaction du **rapport sur l'état de l'environnement** en France en 2024, qui viendra en complémentarité du bilan environnemental de la France annuel, sera engagée.

## Indicateurs de développement durable

Les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) seront actualisés et l'expertise des indicateurs « onusiens » se poursuivra. Une datavisualisation dynamique des indicateurs ODD sera réalisée, en collaboration avec la délégation au développement durable (DDD) et sera valorisée dans le cadre de la revue nationale volontaire sur les ODD adressée par la France à l'ONU en juillet 2023. Des portraits territoriaux de développement durable seront par ailleurs co-produits par l'Insee et le SDES pour chaque région.

## II. Modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques

### Un nouveau plan d'actions sur la qualité à la suite de la revue des pairs européens

À la suite du rapport des pairs européens de 2021 sur la mise en œuvre par la France du code de bonnes pratiques de la statistique européenne, un plan d'actions qualité de la statistique publique a été défini en 2022 par l'Insee, en lien avec les services statistiques ministériels (SSM). De nouvelles **feuilles de route qualité** déclinant ce plan d'actions seront élaborées en cours d'année par l'ensemble des SSM, dont le SDES.

Le SDES viendra en appui de l'Insee sur la **révision de la nomenclature d'activité NAF**, s'agissant des branches relevant plus spécifiquement de son domaine d'activité (construction, transports, énergie, assainissement et déchets). Il organisera la concertation relative à cette révision avec les organisations professionnelles et toutes les parties intéressées. La nouvelle nomenclature NAF sera soumise à l'approbation d'Eurostat à la fin 2023 pour permettre son entrée en vigueur en 2025.

### Modernisation ou refonte des systèmes d'information

La conversion de Sas en R d'un certain nombre de processus de production et chaînes de traitement (bilan de l'énergie, air, déchets, empreinte carbone, statistiques maritimes, bilans sociaux, compte satellite dans les transports...) se poursuivra, avec l'objectif de ne plus mobiliser le logiciel Sas à l'horizon de 2025. Cette conversion sera l'occasion de revoir les chaînes de traitement, de les documenter voire de les simplifier.

Les investissements visant à moderniser, consolider ou refondre les systèmes d'information et processus de production statistiques se poursuivront également dans les différents domaines de compétences du SDES :

#### Dans le domaine de l'énergie :

- La collecte des données locales de consommation de chaleur et de froid sera avancée et améliorée via l'intégration de nouveaux contrôles automatiques.

Dans le domaine du logement et de la construction, plusieurs refontes ou conceptions de systèmes d'observation seront poursuivies :

- La refonte du processus de collecte et de traitement des données relatives aux **demandes d'autorisation d'urbanisme** dans le cadre du projet Sit@del3 se poursuivra. L'objectif est d'être moins consommateur en ressources et de produire des indicateurs mensuels de qualité confortée, exploitant l'exhaustivité des données des Cerfa.
- À l'instar des années précédentes, des travaux spécifiques au **compte satellite du logement** seront entrepris avec l'actualisation à partir de l'enquête logement 2020 des modèles de calcul des loyers imputés aux propriétaires occupants, dont l'aboutissement est envisagé pour le compte 2022 diffusé à l'automne 2023. D'autres améliorations méthodologiques sont aussi prévues sur le chiffrage des aides et de l'activité immobilière.
- Parallèlement à la réflexion sur la **dématérialisation de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)**, la collecte mensuelle par fichier auprès de gros promoteurs immobiliers sera progressivement étendue.
- Les travaux de **refonte de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)**, engagés en 2020, seront poursuivis. Au cours du premier semestre 2023, le nouveau questionnaire sera testé auprès des entreprises, ainsi qu'informatiquement auprès de la filière Coltrane de l'Insee. L'enquête ICC-PRLN sera examinée par le comité du Label au second semestre 2023.
- Le **répertoire inter-administratif des locaux (RIAL)** ouvrira ses services aux premiers institutionnels du logement au début 2024. En 2023, le SDES et la DGALN accompagneront



les développements informatiques par la DGFIP sur plusieurs volets, en particulier sur la définition de la méthode d'interrogation du répertoire.

#### Dans le domaine des transports :

- L'amélioration des dispositifs de collecte **maritime** engagée en 2021, sera poursuivie, avec l'objectif d'améliorer la qualité des données collectées et de disposer trimestriellement de statistiques sur les passagers et les navires pour la collecte 2023. L'animation d'un réseau d'acteurs sur les statistiques portuaires se poursuivra en 2023.
- Une réflexion sera engagée pour améliorer la connaissance du **transport combiné** en mobilisant les données du ministère, afin de diffuser régulièrement des indicateurs de suivi et, sous réserve de faisabilité, d'élaborer une nouvelle publication annuelle sur le transport combiné.
- Après la rénovation méthodologique de **l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM)**, réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1978, la refonte du système informatique de collecte de cette enquête sera engagée. Ce projet a pour objectif de moderniser et d'améliorer la chaîne de production.
- Des travaux d'investissement sur le suivi **des entrepôts et plateformes logistiques** seront initiés fin 2023 à partir de l'expertise d'une diversité de sources administratives (CFE, fichiers fonciers...).
- Un chantier pluriannuel pour préparer le **changement de base du compte satellite** des transports sera lancé, afin d'intégrer notamment les évolutions liées au changement de base à l'horizon 2024 des comptes nationaux.

#### Dans le domaine de l'environnement :

- Le projet d'automatisation des processus de production des comptes de dépense sera poursuivi.
- L'effort de documentation des processus de collecte et traitement statistiques se poursuivra, avec la publication de notes méthodologiques sur divers indicateurs environnementaux.

#### **Poursuite des efforts de diffusion**

Le catalogue de données mises à disposition via l'outil Dido sera enrichi avec la mise en ligne de nouveaux jeux de données (EPTB-enquête sur les prix des terrains et du bâti ; ECLN-enquête de commercialisation de logements neufs ; etc.).

L'utilisation de l'outil Apache Superset pour afficher des graphiques et cartes dynamiques sera expertisé en vue d'une éventuelle substitution à TableauPublic et Datawrapper.

Afin de mettre à disposition de façon simple des indicateurs territoriaux, le SDES a décidé en 2021 de réactiver son portail Geoldd qui permet d'afficher des cartes et des statistiques à des échelons géographiques variés. L'outil étant le même que celui de l'Insee, d'Agreste ou de l'ANCT, l'utilisateur peut facilement faire des croisements d'information. L'arborescence organisée en dix thématiques compte actuellement une quarantaine d'indicateurs. Celle-ci sera progressivement enrichie. Le site sera mis en visibilité après nouvelle éditorialisation.

### III. Les publications du SDES prévues pour 2023

#### **Chiffres clés**

Chiffres clés de l'énergie – Édition 2023  
Chiffres clés des énergies renouvelables – Édition 2023  
Chiffres clés du climat – France, Europe et Monde – Édition 2023  
Chiffres clés du transport – Édition 2023  
Chiffres clés sur le logement – Édition 2023  
Risques naturels - Les chiffres clés – Édition 2023  
Mer et Littoral - Les chiffres clés – Édition 2023

#### **Rapports annuels**

Bilan énergétique de la France pour 2021  
Bilan social du transport de voyageurs – Édition 2023  
Bilan annuel des transports en 2022  
Rapport du compte du logement 2022  
Bilan environnemental de la France – Édition 2022 (et si possible Édition 2023)  
Bilan de la qualité de l'air extérieur en France - année 2022  
Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte - Rapport d'activité 2022

#### **Publications**

##### ***Énergie***

Bilan énergétique de la France en 2021 - Données définitives - Synthèse  
Bilan énergétique de la France en 2022 - Données provisoires  
Bilan énergétique de la France en 2022 - Données définitives - Synthèse  
Les énergies renouvelables en France en 2022 – Suivi de la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables  
L'activité de la pétrochimie en 2022  
Les ventes de produits pétroliers en 2022  
Les prix des produits pétroliers en 2022  
Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2022  
Prix du gaz en France et dans l'Union européenne en 2022  
Les dépenses publiques de R&D en énergie en 2022  
Évolution de l'efficacité énergétique par secteurs

##### ***Rénovation énergétique***

Tableau de bord de la rénovation énergétique  
L'impact des rénovations énergétiques sur les consommations réelles de logements.  
Le parc de logements par classe de consommation énergétique - résultats 2023

##### ***Logement - Construction***

Le parc locatif social au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Le prix des terrains et du bâti pour les maisons individuelles en 2022  
Les déterminants de la vacance de longue durée  
Caractérisation des bénéficiaires des plus-values immobilières  
Caractéristiques du parc de logements dans les périmètres protégés au titre des monuments historiques  
Satisfaction et avantage de loyer des occupants du parc HLM

Impact de la proximité d'espaces naturels sur la satisfaction des occupants des résidences principales

Analyses rétrospective et prospective sur l'évolution des modes de cohabitation

Démographie et santé financière des entreprises de la construction

#### Articles Web

Le taux d'effort en logement des ménages de France métropolitaine

#### **Transport**

GES et mobilités : pourquoi les émissions des voitures baissent-elles peu ?

GES et mobilités : les émissions des personnes selon leur profil et leur milieu de vie.

GES et mobilités : où les émissions sont-elles les plus faibles ?

La mobilité des personnes en situation de handicap

Le parc de voitures particulières selon le niveau de vie des ménages

#### Articles Web

[38,7 millions de voitures en circulation en France au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#)

[Le parc de poids lourds est en légère augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#)

[6,3 millions de véhicules utilitaires légers en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#)

[66 600 autocars et 27 900 bus en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#)

Le transport ferroviaire de marchandises en France en 2021

Le transport maritime de marchandises en France en 2022

Le transport ferroviaire de marchandises en France en 2022

Le transport routier de marchandises sous pavillon français en 2022

Le transport routier de marchandises dans les pays européens en 2022

La durée de service des conducteurs routiers de poids lourds en 2022

Le parc de voitures particulières au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le parc de poids lourds au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le parc de véhicules utilitaires légers au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le parc de bus et cars au 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### **Environnement**

État des lieux des ventes et des achats de produits phytopharmaceutiques en France en 2021

Devenir des phytopharmaceutiques dans l'environnement : le cas du S-métolachlore

La pollution chimique des cours d'eau et des plans d'eau de 2000 à 2020

Les prélèvements d'eau douce en France : principaux usages et évolution depuis 20 ans

Estimation de l'empreinte carbone de 1995 à 2022

Déchets et économie circulaire

La perception des risques environnementaux : résultats détaillés de l'enquête Eser

La France et les limites planétaires

Échouements de sargasses dans les Antilles françaises : synthèse des connaissances et des actions menées

L'empreinte terre de la France liée aux produits visés par la SNDI

L'antibiorésistance

L'évolution de l'irrigation en France

Estimer le gaspillage alimentaire en France et comparaison européenne

Bilan de l'assainissement

Les comptes de la forêt

#### Articles Web

[Les échanges transfrontières de déchets faisant l'objet d'une notification préalable en 2021](#)

[Les éco-activités et l'emploi environnemental : données 2020](#)

[Pratiques environnementales des Français en 2022 : agir à l'échelle individuelle](#)

Environnement, consommation d'énergie et mobilités en 2022 : pratiques des Français  
Les jeunes formés en environnement pendant l'année scolaire 2020-2021  
Métiers verts et verdissants  
La qualité de l'air extérieur

## **Conjoncture**

12 notes de conjoncture trimestrielles (énergie, transport, immobilier)  
92 StatInfo (uniquement mis en ligne) : 48 mensuels (24 Transport et 24 Logement) ;  
44 trimestriels (16 tableaux de bord énergies renouvelables ; 8 Logement, 20 Transport) ;

## **Datavisualisation**

Compte satellite du logement – Édition 2023  
Le répertoire du parc locatif social au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Les produits phytosanitaires en France  
Le parc de véhicules au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Le parc de véhicules dans les zones à faibles émissions au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Enquête sur le sentiment d'exposition au risque (données 2007, 2013, 2022)

## **Données diffusées hors publications**

Données mensuelles de l'énergie  
Données locales d'énergie 2022 (électricité, gaz naturel, produits pétroliers, réseaux de chaleur)  
Consommation d'énergie par usage du résidentiel et du tertiaire en 2022  
Données régionales de production et de consommation finale de l'énergie  
Le parc de véhicules au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Le parc de véhicules dans les zones à faibles émissions en 2023  
Les immatriculations en 2022  
La liste des permis de construire  
Émissions de gaz à effet de serre

Création d'articles et mise à jour des fiches thématiques du site [Notre-environnement](#) (mer et littoral, espaces protégés de France, biodiversité, gestion des épisodes de sécheresse, bilan de la pluviométrie...).

# Annexe :

## les rapportages internationaux de statistiques assurés par le SDES

Une part importante de l'activité du SDES consiste à répondre aux besoins de rapportages internationaux d'indicateurs statistiques, notamment européens pour Eurostat, l'Agence européenne de l'environnement ou l'Agence internationale de l'énergie mais aussi d'autres organismes internationaux (ONU, OCDE, etc.) ou en applications de convention (OPSAR, Bâle, etc.).

Les principaux rapportages sont les suivants :

### Énergie

#### **Rapportages communs auprès d'Eurostat (dans le cadre du règlement européen 1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) et de l'Agence internationale de l'énergie**

- questionnaires annuels charbon, pétrole, gaz naturel, nucléaire, électricité et chaleur, énergies renouvelables et déchets ;
- « mini-questionnaires » annuels charbon, pétrole, gaz naturel, électricité et chaleur, énergies renouvelables et déchets ;
- questionnaires mensuels charbon, pétrole, gaz naturel, électricité et chaleur ;
- questionnaires mensuels JODI (*Joint Organisations Data Initiative*) pétrole et gaz naturel.

#### **Auprès d'Eurostat seulement dans le cadre de rapportages couverts par un règlement ou une directive**

- questionnaires mensuels « de court terme » électricité et gaz naturel (règlement n° 1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) ;
- importations mensuelles et coûts d'approvisionnement en pétrole brut (règlement n° 1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) ;
- questionnaire bimestriel portant sur des indicateurs avancés sur l'approvisionnement et la demande en gaz naturel (directive n° 2022/1369 du Conseil européen sur la réduction de la demande en gaz du 8 août 2022) ;
- questionnaires annuel biomasse 2018/2001 (règlement n° 2018/1999 du 11 décembre 2018) obligatoire à partir de 2023
- consommation annuelle finale d'énergie résidentielle par usage et industrielle par secteur détaillé (règlement n° 1009/2008 sur les statistiques de l'énergie) ;
- prix semestriels du gaz naturel et de l'électricité (règlement n° 2016/1952 sur les statistiques des prix du gaz naturel et de l'électricité) ;
- cogénération (directive n° 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique) ;
- réseaux de chaleur et de froid (directive n° 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique) ;
- part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (*Shares* - directive n° 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables) ;
- comptes de flux physiques d'énergie (règlement n° 691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement).

### **Auprès d'Eurostat dans un cadre volontaire**

- indicateurs annuels d'ouverture des marchés.

### **Auprès d'Euroilstock**

- production nette mensuelle des raffineries.

### **Auprès de l'Agence internationale de l'énergie seulement**

- importations mensuelles de pétrole brut par pays d'origine ;
- questionnaire annuel sur l'efficacité énergétique ;
- dépenses publiques annuelles de R&D en énergie ;
- prix de l'énergie trimestriels.

## **Transports**

### **Rapportages auprès d'Eurostat couverts par un règlement ou une directive**

- activité trimestrielle et annuelle du transport routier de marchandises (règlement n° 70/2012 du 18 janvier 2012) ;
- activité trimestrielle, annuelle (et tous les cinq ans par région) du transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs (règlement n° 2018/643 du 18 avril 2018) ;
- activité trimestrielle et annuelle du transport maritime de marchandises et de voyageurs (trimestriel et annuel) – (directive n° 2009/42 du 6 mai 2009) ;
- indices de prix (national et international) du transport de fret ferroviaire trimestriels (règlement CE dit « STS » n° 1165/98).

### **Rapportages communs auprès d'Eurostat, OCDE et UNECE dans un cadre volontaire**

- questionnaire annuel par mode de transport puis par nature : infrastructure, matériel, entreprises, économie et emploi, trafic ;
- questionnaire pilote annuel sur la circulation routière ;
- questionnaire régional annuel (longueur des voies, stock de véhicules, etc., par région) ;
- questionnaire conjoncturel.

### **Autres reportages dans un cadre volontaire**

#### *Auprès d'Eurostat*

- indicateurs sur la mobilité, tirés de l'enquête nationale sur la mobilité des personnes (pluriannuel).

#### *Auprès de la Commission européenne*

- alimentation de la base CAFTE (*Cross Alpine Freight Transit*), tous les cinq ans.

#### *Auprès du forum international des transports de l'OCDE*

- indicateurs conjoncturels (trimestriels) généraux, notamment routier et ferroviaire, sur les transports ;
- dépenses annuelles d'investissement et d'entretien des infrastructures.

#### *Auprès de l'Unece*

- transport annuel de voyageurs par métro et tramway.

## Environnement

### Auprès d'Eurostat dans le cadre de reportages couverts par un règlement ou une directive

- déchets (production, traitement), tous les deux ans (règlement n° 2002/2150) ;
- gaspillage alimentaire (règlement n° 2019/1597) ;
- déchets municipaux (annuel - commun avec OCDE) ;
- compte des flux de matières (règlement n° 2011/691) ;
- taxations environnementales (règlement n° 2011/691) ;
- comptes des émissions dans l'air par activité (règlement n° 2011/691) ;
- emplois, production et valeur ajoutée dans les éco-activités liées à la protection de l'environnement (règlement n° 2014/538) ;
- dépenses de protection de l'environnement (règlement n° 2014/538).

### Auprès d'Eurostat (reportages dans un cadre volontaire)

- émissions dans l'eau, assainissement, eau potable, prélèvements en eau par usage et par milieu – par région ou bassin hydrologique (REQ-IW OCDE-Eurostat et JQ-IW OCDE-Eurostat) ;
- prélèvements en eau par usage et par milieu – par région ou bassin hydrologique (commun avec OCDE) ;
- comptes physiques et monétaires de la forêt ;
- compte des écosystèmes (module étendu en 2023 pour la première fois) ;
- subventions environnementales ;
- dépenses de gestion des ressources naturelles et emplois, production et valeur ajoutée des éco-activités liées à la gestion des ressources naturelles ;
- taxes environnementales avec isolation des taxes CO<sub>2</sub> ;

### Auprès d'Eurostat et de la Convention de Bâle

- mouvements transfrontaliers de déchets dangereux.

### Auprès de la Convention Ospar

- flux à la mer de macro et micropolluants (façades atlantique et Manche).

### Auprès de l'Agence européenne pour l'environnement

- qualité de l'eau (WISE-Quality) ;
- traitement des eaux usées urbaines et industrielles et prélèvements en eau (*WISE-Emissions* et *WISE Quantity*) ;
- espaces protégés (couche SIG et base de données).

### Auprès de l'OCDE

- données environnementales de référence (*Annual Quality Assurance – AQA*).

### Auprès des instances onusiennes

- contribution à l'actualisation des indicateurs ODD « environnement » ;
- contribution à l'actualisation des indicateurs de Sendai (catastrophes naturelles et industrielles) ;
- rapportage UNSD sur l'eau et les déchets municipaux et dangereux dans les Drom.



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Commissariat général au développement durable (CGDD)  
Service des données et études statistiques (SDES)**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex  
Courriel : [diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/)

